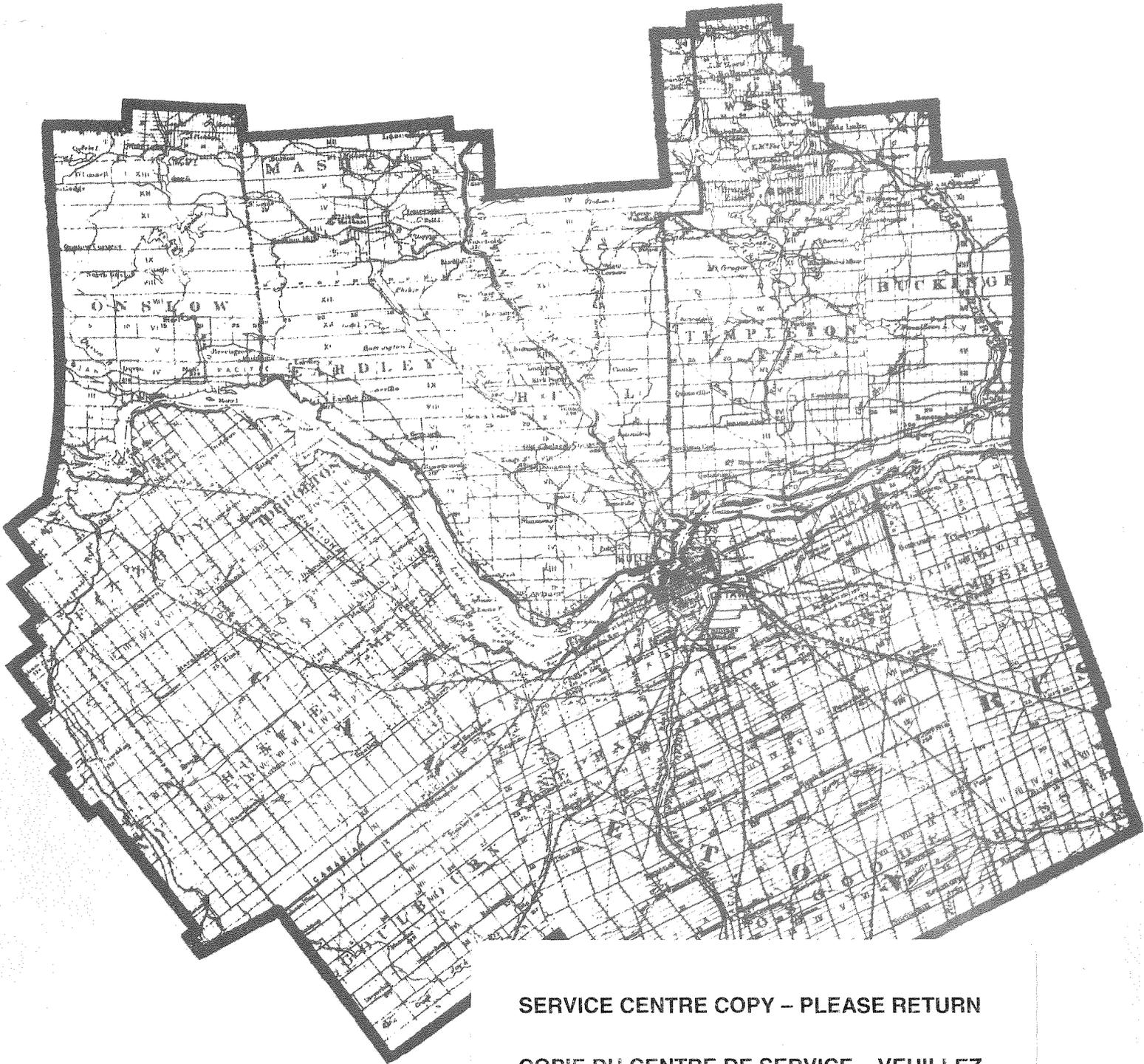


LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE



SERVICE CENTRE COPY - PLEASE RETURN

COPIE DU CENTRE DE SERVICE - VEUILLEZ
RETOURNER

NCC

AR
1959f

SOIXANTIEME RAPPORT ANNUEL

1959 - 60

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

O T T A W A

Canada

SOIXANTIEME RAPPORT ANNUEL

pour la période s'étendant du
1er janvier 1959 au 31 mars 1960



VUE AÉRIENNE D'OTTAWA - HULL

"Le développement de la capitale nationale reflète les progrès du pays tout entier. Aucune des réalisations que nous voyons aujourd'hui n'eût été possible sans la collaboration des autorités fédérales, provinciales et municipales, -- aucune n'eût été possible sans le zèle inlassable avec lequel la Commission de la capitale nationale et les organismes qui l'ont précédée ont poursuivi l'accomplissement de leur mission: celle de mettre à contribution les beautés de la nature pour édifier en hommage à une grande ville, la capitale de notre Canada, un monument qui soit digne d'elle."

Extrait du discours prononcé
le 2 octobre 1959 par le très
hon. John G. Diefenbaker, premier
ministre du Canada, lors de l'inau-
guration officielle des tronçons
du lac Pinks et de Kingsmere du
circuit touristique du parc de la
Gatineau.

TABLE DES MATIÈRES

| | PAGE |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Lettre d'envoi | 1 |
| Les cadres de la Commission | 2 |
| Listes de membres: | |
| Commission de la Capitale nationale | 3 |
| Comité exécutif | 3 |
| Comité des terrains | 3 |
| Comité consultatif de l'architecture | 4 |
| Comité consultatif de l'information | 4 |
| Comité consultatif des bâtiments et des lieux historiques | 4 |
| Comité consultatif du parc de la Gatineau | 4 |
| Revue de l'activité de la Commission du 1er janvier 1959 au 31 mars 1960 | 5-31 |
| a) Construction: | 8 |
| Remaniements ferroviaires | 8-12 |
| Circuit touristique de la Gatineau | 12 |
| Autres projets | 14-16 |
| b) Urbanisme et propriétés | 16-21 |
| Généralités | 16 |
| Services de consultation pour les muni- cipalités | 17 |
| Autres projets | 18-19 |
| Programme d'acquisition de terrains | 20 |
| c) Architecture paysagiste | 22-26 |
| Hull | 23 |
| Ottawa | 24 |
| d) Parc de la Gatineau | 28-29 |
| e) Information | 30-31 |
| Rapport de la Gendarmerie royale du Canada | 32 |
| Remarques au sujet des états financiers | 34-36 |
| Rapport de l'Auditeur général | 37 |

CARTES

| | |
|----------------------------------------------|---------|
| La région de la capitale nationale | Couvert |
| Les remaniements ferroviaires | |
| Phase 1 | 9 |
| Phase 2 | 10 |

PHOTOGRAPHIES

| | |
|---------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Vue aérienne d'Ottawa-Hull | Frontispice |
| Ouverture d'un tronçon du circuit touristique de la Gatineau | 12 |
| Vue aérienne du parkway du lac Pink | 13 |
| Embellissement paysagiste du Queensway | 14 |
| Premier coup de bêche dans un secteur industriel | 19 |
| Maisons achetées pour faire place au Queensway | 21 |
| Monument au parc Brébeuf | 23 |
| Cabinets d'aisance au parc Strathcona | 24 |
| Monument de l'artillerie au parc Major | 25 |
| Hôtel de ville et parc des Chutes Rideau | 27 |
| Castor dans le parc de la Gatineau | 27 |
| Lac dans le parc de la Gatineau | 29 |
| Parc de Hog's Back | 30 |

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Ottawa, Canada
le 29 juin 1960

L'honorable David J. Walker, C.P., député,
Ministre des Travaux publics,
Ottawa (Canada).

Monsieur le ministre,

Conformément au paragraphe 3 de l'article 85 de la Loi sur l'administration financière, nous avons l'honneur de vous transmettre avec la présente le rapport annuel des travaux effectués par la Commission au cours de la période s'étendant du 1^{er} janvier 1959 au 31 mars 1960. C'est le soixantième des rapports présentés par la Commission actuelle et par celles qui l'ont précédée.

Veillez agréer, monsieur le ministre, l'assurance de notre entier dévouement.

Le président,
(Signature) Alan K. Hay.

Le secrétaire,
(Signature) J.E. Handy.

P.S. Ce rapport est le premier que présente la Commission de la capitale nationale. Les rapports annuels antérieurs étaient déposés par les anciennes commissions selon l'année civile, conformément aux exigences des lois pertinentes. La Commission de la capitale nationale étant assujettie aux dispositions de la Loi sur l'administration financière, son année financière se clôt le 31 mars. Cette loi exige que la Commission présente un rapport annuel des travaux qu'elle a exécutés au cours de l'année financière en cause ainsi que les états financiers qui s'y rapportent. Voilà pourquoi le présent rapport porte sur une période de quinze mois, à savoir du 1^{er} janvier 1959 au 31 mars 1960. Les rapports annuels seront présentés dorénavant selon l'année financière qui se clôt le 31 mars.



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

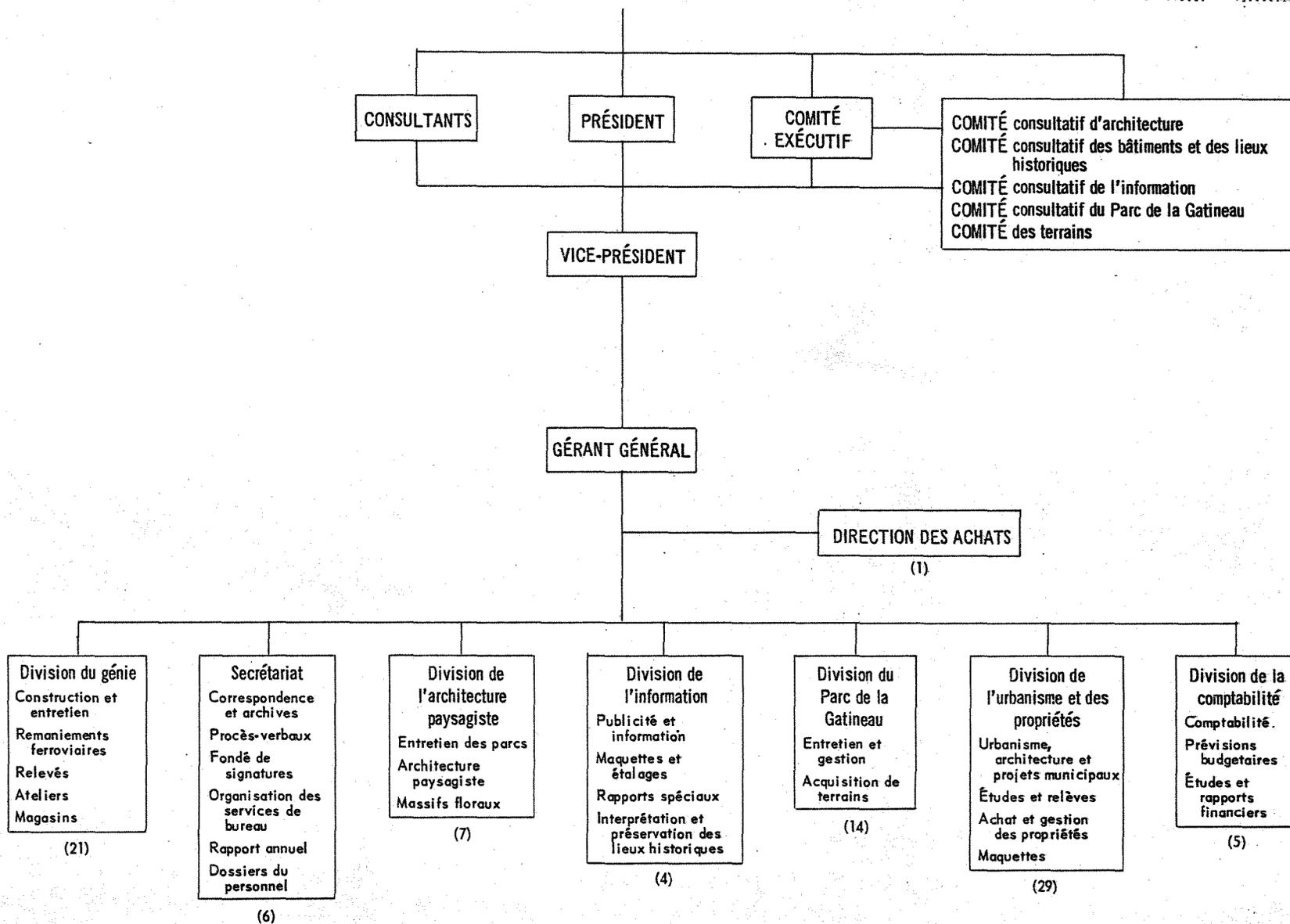


TABLEAU DES CADRES, LE 31 MARS 1960

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

PRESIDENT

Le major-général Howard Kennedy, C.B.E., M.C., M.E.I.C., F.E.
(retraité le 31 mars 1960)

VICE-PRESIDENT

Le professeur Anthony Adamson, M.R.A.I.C., M.T.P.I.C.

COMMISSAIRES (du 31 mars 1960)

M. P.-Horace Boivin, Granby (Québec)
M. J.G. Boulton Kemplows (C.-B.)
L'honorable John Bracken, B.S.A., LL.D., Manotick (Ont.)
M. David L. Burgess, M.B.E., M.C., Ottawa
M. R.-D. Chénier, Eastview (Ont.)
M. Raymond Cossette, B.L., LL.L., Québec
M. A. Walthen Gaudet, LL.B., Charlottetown (I.P.-E.)
M. Aimé Guertin, Hull (Québec)
M. J.A. Hagerman, Saskatoon (Sask.)
M. J.C. Horwitz, C.R., Ottawa
M. M.M. Maclean, C.B.E., Ottawa
Mme R.H. MacLeod, New-Glasgow (N.-E.)
Mlle S. Clyde McLellan, Saint-Jean (N.-B.)
M. H.G.R. Mews, Saint-Jean (T.-N.)
M. J.-N. Morin, J.P., Aylmer (Québec)
M. E.R. Tavender, B.A., LL.B., Calgary (Alb.)
M. James M. Wardle, C.B.E., M.E.I.C., Ing.P., Ottawa

HAUTS FONCTIONNAIRES

| | |
|-----------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| M. Alan K. Hay, M.E.I.C., Ing. P. Gérant général | M. Jacques Gréber, S.A.D.G., S.C., S.F.U. Urbaniste-conseil |
|-----------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|

COMITÉ EXÉCUTIF

Président: le major-général Howard Kennedy (retraité le 31 mars 1960)

Vice-président: le professeur Anthony Adamson

L'honorable John Bracken
M. Aimé Guertin
M. David L. Burgess

COMITÉ DES TERRAINS

Le major-général Howard Kennedy, président
Le colonel J.D. Fraser
M. F.W. Berry

COMITÉ CONSULTATIF DE L'ARCHITECTURE

Le professeur Anthony Adamson, président
M. Gordon Culham
M. Watson Balharrie
Le professeur James A. Murray
M. Claude Beaulieu
M. J.-S. Lefort
M. C.-E. Trudeau

COMITÉ CONSULTATIF DE L'INFORMATION

M. M.M. Maclean, président
M. Aimé Guertin
M. J.C. Horwitz
Mlle S. Clyde McLellan
M. R.-D. Chénier
M. J.-N. Morin
M. E.R. Tavender
Le major-général Howard Kennedy (d'office)
Le professeur Anthony Adamson (d'office)

COMITÉ CONSULTATIF DES BÂTIMENTS
ET DES LIEUX HISTORIQUES

Le professeur Anthony Adamson, président
M. Lucien Brault
M. R.F. Legget
M. W.E. Fancott
M. W.F.C. Anderson
M. Harry Walker
M. A.J.H. Richardson
M. W.E.D. Halliday
M. R.H. Hubbard
M. Eric W. Morse
M. Edgar Boutet
Le révérend père Maurice Cobeil
Mme W.H. Gilleland
M. Wilfrid-L. Caron
M. M.M. MacLean

COMITÉ CONSULTATIF DU PARC DE LA GATINEAU

M. James M. Wardle, président
M. J.-N. Morin

REVUE DU TRAVAIL ET DE L'ACTIVITÉ
DE LA
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
PÉRIODE DE 15 MOIS
CLOSE LE 31 MARS 1960

Loi sur la
Capitale
nationale

Il y a plus d'un an qu'est entrée en vigueur la Loi sur la Capitale nationale, 7 Elisabeth II, chapitre 37, (Loi concernant l'aménagement et l'embellissement de la région de la Capitale nationale). La corporation, appelée Commission de la Capitale nationale et composée de vingt membres, a été établie le 6 février 1959. Les membres sont nommés par le gouverneur en conseil, à titre amovible, pour quatre ans au plus. Outre le président et le vice-président, la loi prévoit la nomination d'au moins un membre de chacune des dix provinces, d'au moins deux membres représentant la cité d'Ottawa, d'au moins un membre représentant la cité de Hull et d'au moins un membre venant d'une municipalité comprise dans la section ontarienne et un membre venant d'une municipalité comprise dans la section québécoise de la région de la Capitale nationale, autre que les cités d'Ottawa et de Hull.

Un comité exécutif de la Commission composé du président, du vice-président et de trois autres membres qu'elle doit nommer, dont au moins un de la province de Québec, fonctionne durant les intervalles entre les réunions plénières de la Commission.

La région de la Capitale nationale décrite dans la loi, c'est-à-dire la région au sein de laquelle la Commission est autorisée à dépenser des deniers, est passée de 900 à 1,800 milles carrés environ; elle comprend à l'heure actuelle 58 villes, townships et villages, qui, en tout ou en partie, sont situés dans le cadre de la nouvelle région de la Capitale nationale. Le nombre de ses localités est de 21 en Ontario et de 37 dans le Québec.

La Commission a pour buts et objets de préparer des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la Capitale nationale et d'y aider, afin que la nature et le caractère du siège du gouvernement du Canada puissent être en harmonie avec son importance nationale.

Changements
parmi les
membres de
la CCN.

C'est avec regret que la Commission fait part du décès de deux de ses membres: M. J. Alexander Walker, C.E., B.A.Sc., M.T.P.L.C., ingénieur et urbaniste-conseil de Vancouver (C.-B.), décédé le 21 septembre 1959, et Me^e Gaston Vincent, C.R., LL.D., d'Ottawa, avocat et spécialiste en questions d'éducation, décédé le 12 octobre 1959.

En outre, la Commission tient à signaler que deux de ses membres ont quitté ses rangs au cours de la période à l'étude: en août 1959, Me Maurice Cousineau, C.R., a été nommé juge de la Cour supérieure de la province de Québec, et l'honorable Mme J.C. Irvine a été nommée au Sénat le 14 janvier 1960.

Le 14 janvier 1960, il a plu au gouverneur en conseil de nommer les trois personnes suivantes membres de la Commission de la capitale nationale:

- (1) M. J. Gardner Boulton, Kamloops (C.-B.),
- (2) M. R.-D. Chénier, Eastview (Ont.) et
- (3) M. P.-Horace Boivin, Granby (Québec).

Ayant appris que le major-général Howard Kennedy avait décidé d'abandonner son poste de président le 31 mars 1960, les membres de la Commission se sont empressés de faire l'éloge des précieux services rendus par le général Kennedy au cours des années pendant lesquelles il a dirigé avec tant de succès les destinées de la Commission (1952-1960); les membres ont donc adopté à l'unanimité la résolution suivante lors de la réunion régulière de la Commission de la capitale nationale tenue le 28 mars 1960:

"Les membres de la Commission de la capitale nationale ont appris avec grand regret que le major-général Howard Kennedy a décidé d'abandonner le poste de président de la Commission à la fin de ce mois et prient le général de bien vouloir accepter de la part de tous ses collègues leurs meilleurs voeux de bonheur et de succès au cours, souhaitent-ils, des nombreuses années d'activité qu'il déploiera au service de la société.

Nous tenons à faire savoir au président sortant qu'à notre avis la Commission a été fortunée d'avoir pu mettre sa destinée entre des mains si compétentes au cours des huit dernières années; à titre de président de la Commission, il a participé activement à l'élaboration et à l'exécution des lignes de conduite et des formalités si nécessaires à la mise en oeuvre du plan de la capitale nationale. Les services qu'il a rendus à titre de directeur général au cours de cette période témoignent éloquemment de sa perspicacité, de son énergie et de son dévouement à la chose publique.

Les membres tiennent à signaler, en outre, que l'expérience, la clairvoyance et la sagesse du général leur manquera à tous. Nous estimons que les bienfaits de son orientation se feront sentir pour plusieurs générations dans la région de la capitale nationale et que les Canadiens en général bénéficieront des plans qu'il a élaborés avec tant de succès, en vue de rendre la ville d'Ottawa digne d'être la capitale de la nation."

(M. Alan K. Hay a été nommé président de la Commission le 7 avril 1960 par arrêté en conseil n° C.P. 1960-463 pour un mandat de deux mois.)

La nouvelle Commission a tenu huit réunions régulières au cours de l'année 1959 et du premier trimestre de 1960, période

qui a revêtu une importance capitale tant pour ce qui est de la Commission reconstituée que pour ce qui est du progrès accompli en vue de la réalisation de plusieurs projets compris dans le plan de la capitale nationale. La Commission signale avec satisfaction la forte somme de travail accompli par le Comité exécutif, le Comité des terrains, le Comité consultatif de l'architecture, le Comité consultatif de l'information, le Comité consultatif des bâtiments et des lieux historiques et le Comité consultatif du parc de la Gatineau.

Le rapport de 1958 de la CCN donne en détail les renseignements relatifs à la constitution, aux pouvoirs et aux obligations de la Commission d'embellissement d'Ottawa et de la Commission du district fédéral respectivement, au progrès matériel accompli en vue de l'élaboration, de la réalisation et de l'amélioration des projets tant de la Commission que d'autres sources fédérales, et des projets entrepris de concert avec les autorités municipales et provinciales, surtout depuis 1946. On peut se procurer des exemplaires du rapport annuel de 1958 de la Commission, sur demande écrite, soit de l'Imprimeur de la reine (au bureau du surintendant des publications - n° de cat. W. 91-1958), à Ottawa, soit de la Commission de la capitale nationale, 291, rue Carling, Ottawa. Dans les circonstances, le présent rapport annuel se borne surtout à brosser un tableau de la nature et de l'ampleur des travaux que la Commission a effectués et des initiatives qu'elle a prises au cours de la période s'étendant du 1er janvier 1959 au 31 mars 1960.

Relations
avec les
municipa-
lités

Les cordiales relations d'ordre pratique entretenues avec la ville d'Ottawa, celle de Hull et les autres municipalités de la région, tant au niveau des techniciens que celui des dirigeants, se poursuivent à l'avantage à la fois des municipalités intéressées et de la mise en oeuvre du plan de la capitale nationale dans son ensemble. On le constate par l'aide que la Commission a continué de prodiguer aux municipalités en matière de zonage et d'aménagement au cours de la période à l'étude; on le constate, de plus, par les subventions annuelles que la CCN continue d'accorder à la ville d'Ottawa pour lui permettre d'aménager sur une grande échelle les services d'égoût et d'aqueduc au préalable des besoins, à mesure que se concrétise le plan de la capitale nationale. En outre, la Commission a commencé à verser au Township de Nepean, par tranches, à mesure qu'avancent les travaux de construction, une partie de la subvention de \$160,000 afin de lui venir en aide dans l'installation des égouts et d'une usine d'épuration des eaux-vannes.

CONSTRUCTION

Remaniements
ferroviaires

Le 31 octobre 1959, le premier ministre annonçait que la Commission de la capitale nationale avait été autorisée à exécuter les derniers travaux du programme de remaniements ferroviaires dans la région d'Ottawa, y compris la construction d'un nouveau terminus de voyageurs dans la région du pont Hurdman, selon la recommandation de la Commission. La nouvelle a marqué l'une des plus importantes étapes dans l'exécution du Plan directeur de la capitale nationale. L'enlèvement de presque toutes les voies ferrées, depuis la section centrale jusqu'à la périphérie de la ville d'Ottawa, était depuis longtemps considéré un projet clé de CCN, comportant des répercussions de grande portée.

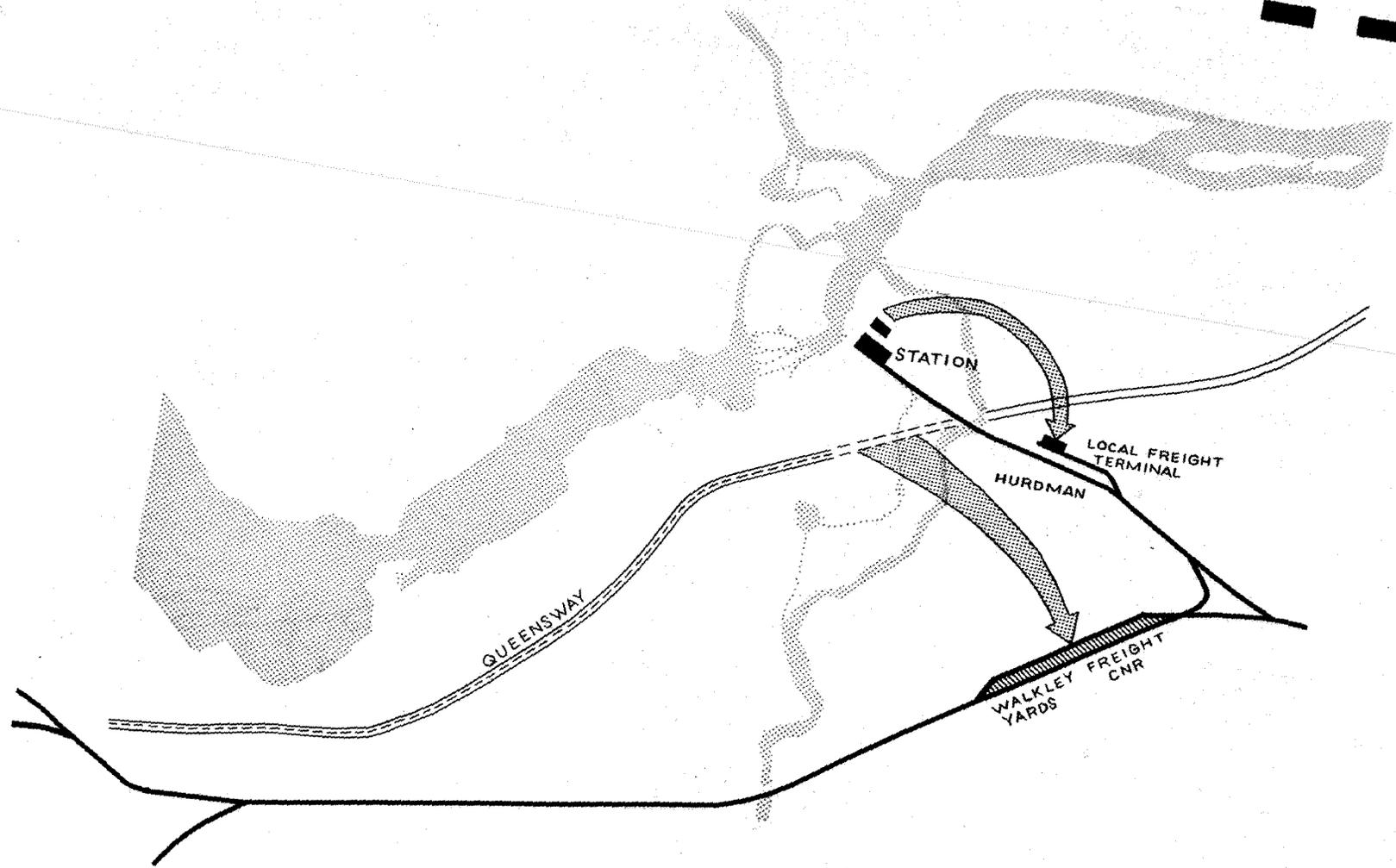
Le programme de déplacement des voies ferrées devait, au début, comprendre trois étapes. Par suite de la décision de procéder à la construction d'une nouvelle gare centrale dans le secteur de Hurdman, la deuxième et la troisième étapes seront franchies ensemble. Une fois terminés, les travaux auront supprimé dans la région métropolitaine 35,000 de rails et 70 passages à niveau, et mis en disponibilité pour les réaménagements désirables au total environ 440 acres de terrains qui étaient dans le secteur central de la capitale ou dans le voisinage.

Les emprises abandonnées serviront à l'établissement de grandes artères de circulation. La première conversion du genre, c'est-à-dire des voies ferrées en autoroutes, est le "Queensway", long de 17 milles et demi, dont 10 milles se trouvent dans les limites de la ville. Ce projet conjoint des administrations fédérale, provinciale et municipale, utilise l'ancien emplacement des voies transurbaines du National-Canadien sur la plus grande partie de son parcours dans les limites de la ville.

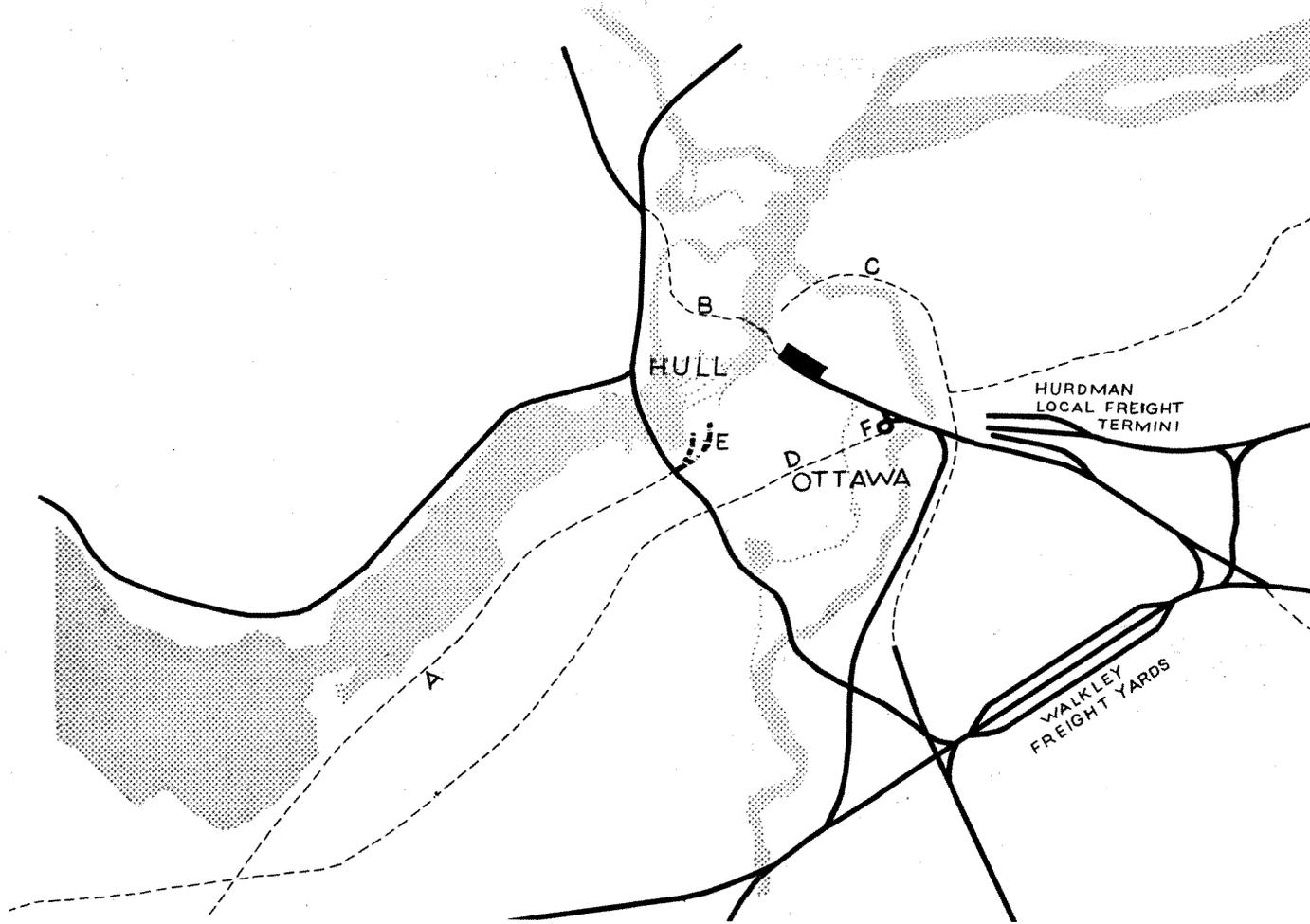
La première phase (voir illustration) a commencé en 1950 et a pris fin en 1958. Elle a exigé les constructions suivantes:

1. Un raccordement entre les subdivisions de Renfrew et de Beachburg du National-Canadien, à South-March;
2. La construction d'une voie principale de 5 milles et demi en vue de créer une nouvelle ceinture ferroviaire au sud d'Ottawa;
3. La construction de ponts routiers enjambant la nouvelle ceinture ferroviaire sur la grand-route 31 et sur le chemin Russell;
4. La construction d'un nouveau hangar à marchandises et de voies de garage sur le chemin Russell, pour remplacer les anciennes installations de la rue Besserer, près de la gare Union;
5. La construction de 9 milles de voies ferrées, d'un bureau de cour de triage, d'ateliers de réparation des wagons-marchandises, en vue de l'établissement des cours de triage de Walkley;
6. L'installation d'un réseau de signalisation central destiné au contrôle des trains.

La première phase a éliminé 10 milles de voies et 11 passages à niveau.



REMANIEMENTS FERROVIAIRES
PHASE 1
VOIES ABANDONNÉES - - - -



REMANIEMENTS FERROVIAIRES

PHASE 2

VOIES ABANDONNÉES - - - -

La deuxième phase (voir illustration) pourvoit à l'élimination de toutes les voies du National-Canadien et du Pacifique-Canadien faisant double emploi dans la région métropolitaine, par l'établissement d'une société de chemins de fer du terminus d'Ottawa. Seront supprimés:

- A. La ligne principale du Pacifique-Canadien allant de la baie de Nepean à Bell's Corners;
- B. Le raccordement Ottawa-Hull du Pacifique-Canadien qui passe sur le pont Interprovincial;
- C. L'embranchement du Pacifique-Canadien, rue Sussex;
- D. Le raccordement du National-Canadien qui se rend dans la région de la Chaudière par le réseau transurbain;
- E. Les cours de triage du Pacifique-Canadien, rue Broad, et le terminus local de marchandises;
- F. Les rotondes du National-Canadien, rue Nicolas, et dans Ottawa-est.

Le terminus du Pacifique-Canadien servant de parc de triage et de gare locale de marchandises sera réaménagé dans de l'espace réservé à cette fin dans les nouveaux emplacements permanents déjà établis par le National-Canadien dans les secteurs du chemin Walkley et de Hurdman.

L'aménagement le plus significatif de la deuxième phase sera la construction d'une nouvelle gare, dans le secteur de Hurdman, pour remplacer la gare Union actuelle. L'enlèvement de la gare du centre de la ville réduira considérablement le coût définitif des déplacements ferroviaires, rendra possible le rajeunissement prochain du coeur de la capitale et hâtera grandement la réalisation du plan d'aménagement de la capitale nationale.

La première mesure est la signature d'un accord entre la Commission, le National-Canadien et le Pacifique-Canadien, en vue de l'organisation d'une société d'exploitation du terminus. Un accord de principe a été fixé relativement à la société proposée. La deuxième phase permettra l'achèvement du Queensway, c'est-à-dire l'enlèvement progressif d'une autre longueur de 25 milles de voies dans la région métropolitaine, de même que l'élimination de 59 autres passages à niveau. Environ 200 acres de terrain de valeur, dans le secteur central et le voisinage, seront disponibles pour fins de réaménagement.

La signature d'un accord avec les sociétés de chemins de fer et d'importants travaux de construction sont nécessaires pour l'enlèvement des rails qui restent sur le parcours de l'auto-route Queensway, entre la rivière Rideau et la rue Preston, et pour permettre d'entreprendre les travaux de voirie.

Les projets de construction de la deuxième phase sont les suivants:

1. Construire une nouvelle gare centrale dans le secteur Hurdman;
2. Construire divers raccordements entre le Pacifique-Canadien et le National-Canadien en vue de l'exploitation conjointe;
3. Construire une nouvelle gare de triage pour les trains-marchandises à Walkley, à l'usage du Pacifique-Canadien;

4. Construire un atelier de locomotives diesel à Walkley, à l'usage de la société proposée d'exploitation du terminus;
5. Construire des voies ferrées dans le nouveau secteur industriel de Hurdman;
6. Construire un nouveau hangar à marchandises sur le chemin Russell, à l'usage du Pacifique-Canadien;
7. Construire cinq ouvrages sur la subdivision Prescott du Pacifique-Canadien, afin d'éliminer les passages à niveau qui croisent actuellement les rues de la ville à circulation intense;
8. Augmenter le réseau actuel de signalisation ferroviaire, afin qu'il desserve les nouveaux raccordements et la nouvelle gare centrale;
9. Reconstruire la ligne de télégraphe qui existe actuellement dans la subdivision de Carleton-Place du Pacifique-Canadien, quand celle-ci sera abandonnée.

CIRCUIT TOURISTIQUE DE LA GATINEAU

Les parkways du lac Pinks et de Kingsmere du circuit touristique du parc de la Gatineau ont été ouverts par le très honorable John G. Diefenbaker, le 2 octobre 1959. Un nouveau prolongement du circuit, s'étendant sur une longueur de 10 milles depuis le boulevard Gamelin jusqu'à la jonction avec le parkway du lac Fortune, est donc par là ouvert au public qui pourra jouir des beautés naturelles du parc. Les visiteurs et les habitants de la région peuvent maintenant voyager le long d'une route aménagée de 14 milles, sur le parcours de la promenade de la Gatineau, depuis Val Tétreau jusqu'au belvédère Champlain, en passant par le lac Pinks, le chemin Notch, le parc Kingsmere, le lac Black et le lac Mud. Le coup d'oeil panoramique au belvédère offre des beautés naturelles hors ligne, et, quand le temps est clair, le spectateur peut voir à 40 milles de distance, vers le sud-ouest.

OUVERTURE DU PARKWAY DU LAC PINKS PAR LE PREMIER MINISTRE



A mesure que des fonds devriendront disponibles, la Commission se propose de construire des tronçons additionnels du circuit touristique du parc de la Gatineau. Les plans actuels comportent un prolongement de la promenade vers l'est, depuis le passage supérieur du chemin Notch, pour qu'elle rejoigne le parkway du lac Fortune à Dunlop, sur la route du lac Meach. On a l'intention d'étendre le circuit vers l'ouest, depuis le belvédère Champlain qui offre une vue sur l'Ottawa, jusqu'au lac Philippe, pour revenir le long de l'escarpement nord qui domine le lac Philippe, le lac Harrington (Mousseau) et le lac Meach, ainsi que la vallée de la Gatineau. Avec un embranchement jusqu'au lac Lapêche, le réseau routier de la Gatineau s'étendra sur une distance de 55 milles à travers des collines et des lacs dérivés de la plus ancienne formation géologique au monde, le bouclier laurentien.

Comme l'a déclaré le président de la CCN au moment de la cérémonie d'ouverture en octobre dernier "le nouveau parkway n'est pas simplement une autre route, il est le produit de la perspicacité et de la persévérance". Il y a plus de 20 ans que la Commission a commencé d'acquérir les terrains sur lesquels serpente le circuit. Il y a trois ans, le premier tronçon partant du lac Meach jusqu'au belvédère Champlain a été ouvert. On espère que durant la prochaine décennie, d'autres tronçons seront parachevés.

On se propose l'an prochain de terminer le pavage à compter du boulevard Gamelin jusqu'à environ 3/4 de mille au delà du passage supérieur du chemin Notch.

PARKWAY DU LAC PINKS VU DES AIRS



LE "QUEENSWAY"

En mars 1957, un accord visant la construction d'un tronçon de 10 milles du "Queensway" dans la ville d'Ottawa, a été signé par la Commission du district fédéral (prédécesseur de la CCN), le ministère des Travaux publics, la ville d'Ottawa et le ministère ontarien de la Voirie. La contribution versée par la Commission, au montant de \$8,600,000, est affectée à l'ancienne emprise des voies ferrées transurbaines du National-Canadien élargie à 180 pieds, aux terrains destinés à la section à l'est de la rivière Rideau et s'étendant jusqu'aux limites de la ville, au boulevard Saint-Laurent, ainsi qu'à l'aménagement paysagiste le long de la route.

Les premiers résultats de ce plan se manifestent dans le voisinage des échangeurs de circulation de l'avenue Mann, d'Alta Vista et l'avenue Kirkwood. Les automobilistes se servent déjà des échangeurs de l'avenue Mann et d'Alta Vista qui font communiquer le Queensway avec le centre d'Ottawa. La première partie achevée sera la section qui s'étend entre le pont Hurdman et Green's Creek. La section suivante, qui s'étend de l'échangeur de l'avenue Kirkwood jusqu'au chemin de Richmond (route 15) est sensée, d'après le programme, être terminée en 1961. On s'attend que les contrats pour la section allant de l'avenue Kirkwood à l'avenue Loretta seront adjugés au printemps de 1960 et que la section située entre l'avenue Loretta et la rue O'Connor sera en construction avant la fin de 1963. Les travaux relatifs à la section du centre de la ville se trouveront accélérés par suite de la décision qu'a récemment prise le gouvernement sur le déplacement de la gare centrale et sur les installations ferroviaires connexes de la région d'Ottawa.



LE PONT BRONSON

Une autre mesure importante découlant de la réalisation du plan d'aménagement de la capitale nationale a été l'approbation, par le gouvernement, de la contribution de la CCN à l'égard de la construction d'un nouveau pont traversant les avenues-parcs de la Commission et le canal Rideau, à l'avenue Bronson. Avec le pont Dunbar, qui enjambe la rivière Rideau, le nouveau pont Bronson permettra de faire de l'avenue Bronson la principale voie d'accès à Ottawa, du côté sud, et la principale voie de sortie, reliant le Queensway déjà en construction avec la route projetée, vers le sud, et remplaçant l'extrémité nord de la route 31. D'autre part, le nouveau pont pourra recevoir la circulation intense ayant pour point d'arrivée ou de départ les nouveaux édifices du gouvernement en construction au sud du pont Dunbar.

La contribution de la Commission représente les deux cinquièmes du coût du nouveau pont, de ses approches, des talus immédiats, et des changements qu'il faudra apporter aux avenues-parcs. Cette contribution comporte également l'utilisation de terres de la Couronne pour la réalisation de l'entreprise. La voie ouest du pont Bronson a été ouverte à la circulation en décembre 1950.

RIVERSIDE DRIVE

Pendant l'année, la CCN a aussi été autorisée à participer, avec la ville d'Ottawa, à l'amélioration et à la reconstruction de Riverside Drive, des approches, à partir d'un point situé à l'est de l'intersection de Riverside Drive et de la rue Bank, jusqu'à sa jonction avec le chemin Heron. On a trouvé souhaitable que le projet soit réalisé conjointement avec la ville, en partie pour rendre possible l'accès aux nouveaux édifices de l'Etat qui sont en construction dans la région de Rideau Heights.

Le nouveau boulevard à quatre voies sera ouvert à toute circulation et remplacera une avenue-parc à l'usage restreint qu'on se proposait d'aménager il y a quelques années et dont le coût devait être assumé par la Commission.

La Commission remboursera à la corporation de la ville d'Ottawa la moitié du coût des travaux. Elle se chargera de tout l'embellissement paysagiste et, après achèvement des travaux, s'occupera de l'entretien. C'est la ville qui paiera les frais d'entretien routier. On compte que les travaux relatifs à ce projet commenceront au début de la prochaine année financière de 1960-1961.

ROUTE PARC DE L'EST

Au cours de 1959, on a commencé les travaux de nivellement et l'installation de ponceaux dans la première section de la route parc de l'est. S'étendant du chemin de Montréal jusqu'au sud du chemin Ogilvie. Outre son utilité comme section du réseau de Parkways, cette route absorbera une grande partie de la circulation dans la région du chemin de Montréal. Les voitures en direction ou en partance de la Société centrale d'hypothèque et de logement du Conseil national de recherche et du Laboratoire

des produits forestiers emploieront cette route pour se rendre au Queensway ou pour aller au sud et à l'ouest du pont Hurdman de préférence au chemin congestionné qui traverse Eastview.

DÉPLACEMENT DU DRIVEWAY: LAC DOW

La nouvelle section du Driveway qui longe la rive nord-est du lac Dow a été construite par la Commission durant l'été et ouverte à la circulation après la mi-septembre. Le déplacement du Driveway dans cette section a été fait afin d'éliminer le crochet qui existait à l'ouest de l'avenue Bronson et afin de créer une nouvelle approche (par l'avenue Lakeside) pour le pont Bronson. Le terrain situé entre l'ancienne section et la nouvelle sera utilisé pour augmenter les massifs de tulipes de l'endroit. Depuis de nombreuses années, les parterres de tulipes près du lac Dow sont considérés comme les plus beaux en Amérique. Les nouveaux étalages floraux avec leurs massifs agrandis de tulipes seront le point d'attraction du festival des tulipes en 1960.

URBANISME

En 1959, comme dans le passé, les travaux d'urbanisme de la CCN se rangeaient sous les rubriques principales suivantes:

(1) Mise en oeuvre des propositions du Plan directeur

Au cours de l'année, les traits les plus importants de la mise en oeuvre ont été:

- (a) l'apparition graduelle de la ceinture de verdure comme élément positif donnant corps à l'aménagement métropolitain et
- (b) la décision du gouvernement fédéral de déplacer la gare Union et de l'installer au pont Hurdman.

La création de la ceinture de verdure a stimulé la mise en valeur d'une étendue de 12,000 acres de terre qui est ouverte à la construction résidentielle, à l'intérieur de la ceinture. Il s'ensuit un emploi plus judicieux du terrain.

L'activité en matière d'urbanisme a augmenté dans les régions en dehors de la ville d'Ottawa. Une grande partie du travail est accomplie par la Commission qui veut stimuler l'aménagement de la capitale nationale. Au sein de la ceinture de verdure, Bell's Corners a continué de grandir et des études ont eu lieu qui pourraient amener la création d'une agglomération dans la moitié est de la zone, à Blackburn.

Pendant l'été de 1959, la Commission a préparé une étude au sujet du déplacement de la gare Union. Cette étude comprenait un plan complet et détaillé de mise en valeur pour la région située au nord et au sud du Queensway, entre Alta Vista et le boulevard Saint-Laurent, plan qui prévoit une nouvelle gare centrale et des installations auxiliaires pour le service des voyageurs et la manutention des marchandises. Elles sont insérées dans une zone industrielle et commerciale destinée à compléter les installations ferroviaires proposées et à faire le meilleur emploi possible des intersections du Queensway, à Alta Vista et au boulevard Saint-Laurent.

L'acceptation de ces propositions rend possible la démolition de la gare Union. Elle libérera, au coeur de la capitale nationale, un secteur de 16 acres qui sera complètement réaménagé. Les propositions préliminaires touchant ce secteur ont été établies. Elles se rattachent au mail de la rue Sparks, dont il est question, au centre des arts devant être érigé immédiatement au sud de l'édifice des Affaires des anciens combattants, et au quartier des affaires du bas de la ville. Pour relier ce nouvel ensemble au réseau de routes actuelles ou proposées, particulièrement au Queensway et au nouveau pont Interprovincial devant être construit sur Sussex Drive, un tracé préliminaire de routes est à l'étude. Le projet se fonde sur l'emploi des voies ferrées du Pacifique-Canadien qui passent à travers la gare actuelle et exige l'amélioration du pont Alexandria. D'autre part, on estime qu'un terrain de stationnement supplémentaire doit être aménagé, et on propose donc que des bâtiments de stationnement étendus, sous terre et à plusieurs étages, soient construits dans le bas de la ville. Ces propositions à longue portée sont illustrées par des dessins, des rapports et une maquette. En principe, la Commission les a approuvés. Rapports, dessins et maquette ont été expliqués au maire, au bureau des commissaires et au personnel de la ville d'Ottawa.

(2) Service de consultation pour les municipalités

Il convient de souligner que le service de consultation en matière d'aménagement mis à la disposition des municipalités fonctionne de façon continue et souvent officieuse dans tous les grands secteurs d'aménagement de la région de la capitale nationale, mais que les avis ne sont donnés que lorsque les conseils municipaux les demandent officiellement.

A la fin de 1958, 14 municipalités recevaient, ou avaient reçu, de la Commission des avis sur la façon d'aménager leurs secteurs.

(a) Ville de Hull - L'une des décisions les plus importantes et aux répercussions les plus lointaines qui aient été prises durant la période à l'étude, a été la formation par la ville de Hull du Comité de liaison de Hull, dont l'unique fonction consiste à assurer le lien entre la CCN et les dirigeants municipaux de Hull. Le maire de Hull et le représentant de cette ville à la Commission font tous deux partie de ce Comité de liaison. Leurs efforts ont abouti à la création du Comité technique consultatif d'aménagement, de zonage et de renouvellement urbain, ce comité comportant des représentants de la ville, de la CCN et de la province de Québec.

Le Comité technique consultatif a pour objet la préparation d'un plan-directeur pour toute la ville. L'accroissement de la population et la récente mise au point des propositions préliminaires visant au rajeunissement du quartier des affaires de la ville d'Ottawa, rendent l'entreprise particulièrement opportune.

(b) Ville d'Ottawa - La Commission continue d'être représentée au sein d'urbanisme de la région d'Ottawa, du Comité d'architecture des édifices, du Comité technique consultatif et du Comité conjoint des plans officiels et du réaménagement urbain. Le courant des rapports avec le personnel d'aménagement de la ville avait une double direction: la Commission ayant fourni des cartes et des données au sujet de la région et ayant reçu des données statistiques sur la circulation, de même que des renseignements sur l'emploi des terrains.

- (c) Township de Goulburn - Réception d'une demande de conseils sur l'aménagement du village de Stittsville. Les échanges d'idées continuent.
- (d) Township d'Onslow - Demande de conseils sur les règlements de zonage et de construction. Tenue de réunions.
- (e) Village de Quyon - Réception d'une demande de conseils sur les règlements de zonage et de construction et soumission d'un rapport préliminaire au conseil municipal.
- (f) Township de Nepean - Réception, au début de 1959, d'une demande de conseils sur l'aménagement du secteur situé entre la frontière intérieure de la ceinture de verdure et la limite de la ville d'Ottawa, et présentation au conseil, peu après, d'un rapport préliminaire.
- (g) Manotick - Réception d'une demande d'aide en matière d'aménagement au sujet du village policier de Manotick. Quatre townships étant intéressés, le plan officiel doit comporter quatre parties.
- (h) Templeton-Ouest - Réception d'une demande de conseils au sujet de la préparation d'un règlement de zonage. Des échanges d'idées ont eu lieu et un mémoire préliminaire a été préparé. La Commission est d'avis que les difficultés de Templeton-Ouest sont inextricablement liées aux intérêts des municipalités adjacentes et que, par conséquent, une collaboration étroite en matière d'aménagement est fort souhaitable.
- (i) Ville de Gatineau - Réception d'une demande d'autres suggestions en matière de zonage relativement aux secteurs récemment annexés par la ville de Gatineau, et présentation d'un mémoire.

(3) Etudes d'aménagement et cartographie

La cartographie de la ceinture de verdure, à l'échelle de 200 pieds au pouce et à équidistances de 5 pieds, a été achevée. On a également obtenu une carte du même genre pour Manotick.

Le cadastre que le personnel de la Commission conserve depuis de nombreuses années, à l'égard des municipalités locales, a été mis à jour. D'autre part, des levés de l'emploi des terres ont été entrepris à Gatineau, à Stittsville, à Manotick et à d'autres endroits.

(4) Expansion industrielle

Pendant l'année, la mise en valeur des terrains destinés à des fins commerciales ou industrielles, près du pont Hurdman, a beaucoup progressé. Les plans de la section sud, chemin Belfast, ont été enregistrés et des accords ont été conclus en matière de lotissement avec Ottawa. Sur les 130.2 acres disponibles (chiffre qui correspond au secteur de subdivision, moins la partie affectée aux nouvelles voies ferrées), 14.3 acres ont été attribuées à trois propriétaires.

Un projet de plan pour le secteur industriel du chemin Coventry a été approuvé et des requêtes pour les services d'aqueduc et d'égoût ont été présentées à la ville d'Ottawa. Sur les 72 acres disponibles dans la section, 27.2 acres ont été promises à six propriétaires.

Dans les secteurs du chemin Belfast et de la rue Coventry, les terrains se vendent subordonnément aux restrictions des actes destinées à assurer la mise en valeur des terrains, conformément aux pratiques les plus recommandables en usage dans les sections industrielles. Les conventions restrictives visent l'emploi des terrains, le retrait, la masse des édifices, le stationnement, l'entreposage extérieur, l'étalage d'écrêteaux et d'enseignes et les plans et matériaux d'architecture.



Cérémonie du premier coup de bêche à l'emplacement du futur siège social de la première industrie à s'établir sur les terres de la CCN, au chemin Belfast.

PROPRIETES

(1er JANVIER 1959 au 31 MARS 1960)

En 1959, la Division des propriétés de la Commission de la capitale nationale a entrepris l'exécution du plus vaste de tous les programmes d'acquisition et de location de terrains de son histoire.

Ce sont les achats de terrains dans la ceinture de verdure, ainsi que les très nombreuses acquisitions d'emplacements le long du Queensway qui ont donné lieu à l'entreprise de ce projet formidable. Il y eut également, comme par les années antérieures, des terrains achetés le long de la route-parc de la rivière Ottawa, de celle de l'est, dans le parc de la Gatineau, et ailleurs. Somme toute, le volume de l'activité a doublé en l'année 1959.

Les premières acquisitions de la ceinture de verdure eurent lieu, pour la plupart, dans le township de Nepean plutôt que dans celui de Gloucester, parce que des levés et des registres complets des propriétés y étaient disponibles, et à cause de la décision prise par le ministère de l'Agriculture de déplacer de la Ferme expérimentale certains de ses établissements de recherches pour les installer sur 4,000 acres dans la ceinture.

Le levé aérien de la ceinture de verdure a été terminé vers la fin de 1959, ce qui a permis de faire des achats considérables de terrains dans le township de Gloucester. Les cartes représentent la ceinture de verdure dans toute son étendue, à l'échelle de 200 pieds au pouce et à des équidistances de cinq pieds.

Le personnel de la Commission a tenu plus de 2,000 entrevues pour les seuls achats dans la ceinture de verdure. Il a en même temps eu quelque 900 autres qui ont résulté dans l'achat de 116 autres propriétés, dont 83 se trouvaient le long du "Queensway".

A ce jour, la CCN a acquis, au coût de \$12,661,284, 410 emplacements dans la ceinture de verdure, soit une superficie totale de 18,000 acres. En plus, elle a exproprié quatorze terrains couvrant 1,634 acres.

Ce nombre de nouvelles acquisitions a été si imposant qu'il a fallu modifier la gestion des propriétés de la Commission. En vue de faire face au problème que posaient dans la ceinture de verdure la destruction des mauvaises herbes, la construction de clôtures, l'entretien des fermes et de leurs bâtiments et la réorganisation en général, une section des loyers a été établie le 1er janvier 1959.

Conformément à la ligne de conduite que la Commission maintient à l'égard de la ceinture de verdure, des baux à échéance de cinq ans sont présentement prévus en vue d'encourager la continuation de l'exploitation des bonnes terres agricoles et des jardins maraîchers. La première option pour un bail de ce genre est donnée aux anciens propriétaires. Les prix des loyers sont calculés d'après

le degré de productivité agricole de la terre, ce qui influe sur la valeur des habitations et des dépendances.

Comme les terres dans la ceinture de verdure renferment une infinité de sols à maintes utilisations, une équipe d'inspecteurs, composée d'étudiants de collèges d'agriculture inspecte, sous la direction d'un spécialiste en sols agricoles et en économie rurale, chacune des fermes qui sont achetées. Ces inspections permettent de déterminer les valeurs économiques des fermes destinées à la location et de découvrir les terres qui sont inférieures aux normes et qui ne devraient plus être mises en culture. Un programme de conservation est présentement prévu pour une superficie considérable.

Comme les présentes installations agricoles prennent de l'expansion, et que les terres qui conviennent mieux à des fins de conservation ne sont plus exploitées, il se trouve un certain nombre d'habitations de ferme à louer. Toutefois, on est à démolir celles qui ne répondent pas aux normes, ainsi que les bâtiments de ferme qu'il n'était plus possible de réparer.

Un programme de destruction des mauvaises herbes et d'entretien des clôtures a été entrepris en 1959 sur les terres régies par la Commission. Il sera continué sur une plus haute échelle, prévoit-on, en 1960.

Il y a eu en 1959 quelque 70 échéances de tenure par bail le long de l'emprise affectée à la route Queensway et se trouvant entre la rue Loretta et l'avenue Kirkwood; les bâtiments ont été vendus et enlevés des terrains afin de faire place à la construction du Queensway au printemps de 1960.

La Commission de la capitale nationale détient, exclusion faite des propriétés du parc de la Gatineau et de la ceinture de verdure, 220 baux en vigueur régissant l'occupation des maisons.



Maisons achetées par la CCN pour faire place à l'autoroute d'accès restreint Queensway

PROGRAMME D'EMBELLISSEMENT PAYSAGISTE EN 1959-1960

TERRAINS DES EDIFICES DU GOUVERNEMENT

Imprimerie nationale à Hull

La plantation de gros arbres devant la façade de façon à encadrer l'édifice et de quelques milliers d'arbustes et d'arbres sur les pentes escarpées a complété les travaux d'embellissement.

Edifice du Commerce, rue Wellington

Le projet d'embellissement des terrains a été complété.

Terrain de stationnement, rue Baldwin

Afin de dissimuler de la Colline parlementaire et d'autres points surélevés ce terrain de stationnement aménagé au bord de la rivière Ottawa et de fournir de l'ombre aux voitures stationnées, le reste des arbres a été planté ici et dans les îlots du centre, où les véhicules stationnent.

Laboratoire des produits forestiers, chemin de Montréal

Suivant la coutume la plus répandue maintenant à propos des édifices du gouvernement, la plus grande partie du terrain de stationnement est aménagée à l'arrière. Un petit espace a été prévu à l'intention des visiteurs sur un des côtés, et une avenue pour piétons conduit à l'entrée principale par une vaste allée pavée. Trois différentes sortes de pierres figurent dans le dessin du pavage et une rocaille ornée de petites roches détachées et de fleurs brillantes vient agrémenter le tout.

Plusieurs espèces d'arbres y ont été plantées en considération des fonctions de ce laboratoire. Ces terrains ont été réunis à ceux de la Société centrale d'hypothèques et de logement, ce qui complète les travaux.

Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, avenue Carling et rue Lebreton

Les travaux ont été commencés sur ce groupe d'édifices et se poursuivent dans toute la mesure possible.

L'aménagement des terrains de l'édifice de la Géologie prévoit la mise à jour des corniches de roc naturel. Une partie de ce travail a été exécutée. Le nivellement de l'emplacement de l'édifice de l'Administration, du côté de l'avenue Carling, est en grande partie complété.

Conseil national de recherches, rue Sussex

De l'espace additionnel a été prévu pour le stationnement et certaines allées ont été détournées, ce qui a grandement amélioré l'apparence générale des terrains.

Chemin de Montréal

A cause des nombreuses constructions de ces dernières années, on a dû remettre en état tous les terrains qui avaient été bouleversés. Du côté sud du chemin, la démolition d'une vieille grange et l'enlèvement du chiendent et des herbages de quelque onze acres de terre ont grandement contribué à améliorer les alentours.

Généralités

Les fonds affectés à ces projets ne figurent pas dans le budget de la Commission, mais sont fournis par le ministère des Travaux publics ou par l'organisme de la Couronne concerné.

Lorsque les terrains sont en bon état, les fonds d'entretien entrent dans le budget de la Commission.

Ville de Hull

TERRAINS DE LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Parc du lac Leamy

Des travaux de nivellement ont été effectués sur une trentaine d'acres qui ont étéensemencées. Un grand nombre d'arbres ont été enlevés en vue d'encourager la croissance d'essences plus désirables et de pratiquer des éclaircies. Les nouvelles routes ont été nivelées et mises à niveau du terrain.

Parc Jacques Cartier

L'emplacement de l'ancien hôpital a été transformé en parc.

Parc Brébeuf

Le parc a été agrandi de deux acres et domine maintenant un magnifique panorama de l'autre côté de la rivière Ottawa et en amont jusqu'aux rapides Rémic et le pont Champlain. Grâce au plus grand nombre de terrains de stationnement qui ont été aménagés, ces splendides points de vue sont plus accessibles au public.



Parc Brébeuf:

Une terrasse pavée autour du monument de Brébeuf, avec des haies en bordure, fait ressortir la beauté de la statue qui se dessine sur le ciel.

Avenue-parc du Lac des Fées

La construction d'une école et le prolongement de certaines rues par la ville de Hull avaient dérangé les lignes de démarcation. De la terre a été rapportée et beaucoup de plantations ont été aménagées en vue de parachever les travaux effectués à la promenade à ces endroits.

Circuit touristique de la Gatineau

Une fois terminés les travaux de pavage à la section de Kingsmere, l'exécution des accotements et l'ensemencement des pentes escarpées ont été entrepris à l'aide d'un hydrosemoir et d'un appareil à fumer avec des feuilles mortes. Cette méthode est économique et rapide. Elle permet de prévenir l'érosion à un des premiers stades. En peu de temps les détériorations inévitablement causées par la construction ont été réparées et le parkway présente un aspect naturel et ordonné.

L'amélioration de la perspective permet de contempler du parkway le paysage environnant. Un tracé soigné suivi de coupes judicieusement pratiquées attirent l'attention de l'automobiliste. On s'est particulièrement efforcé de prévoir des éclaircies à travers lesquelles la Tour de la Paix pourrait être aperçue. De telles ouvertures ont été pratiquées à quatre endroits.

Ville
d'Ottawa

Parc Hampton

De nouvelles salles de toilette (avec surveillant) ont été installées et les travaux d'embellissement ont été complétés.

Lac Dow

A cause du nouveau pont de la rue Bronson, le Driveway a été déplacé et amené sur une section du lac qui a été rempli. Ce terrain présente un alignement de route plus sûr et permet à l'automobiliste de voir le lac dans une bien meilleure perspective. Une largeur considérable de terrain a été ajoutée à ce ruban de route naguère étroit et coupé de courbes prononcées. Il est maintenant possible de doubler les massifs floraux déjà spectaculaires et de rehausser leur beauté en aménageant en avant d'eux un espace approprié.

Parc Strathcona

Les salles de toilette et la remise aux outils, dont la construction au parc Strathcona a été entreprise conjointement par la ville d'Ottawa et la CCN, seront ouvertes pour usage en juin. Les travaux d'embellissement ont été terminés à la fin de l'automne.



Projet de la rivière Rideau

Quelque quatre acres de terrain sur la rive est de la Rideau, au nord du pont Hurdman, du côté de la rue Drouin, ont été comblées en vue de les élever au-dessus du niveau de l'eau.

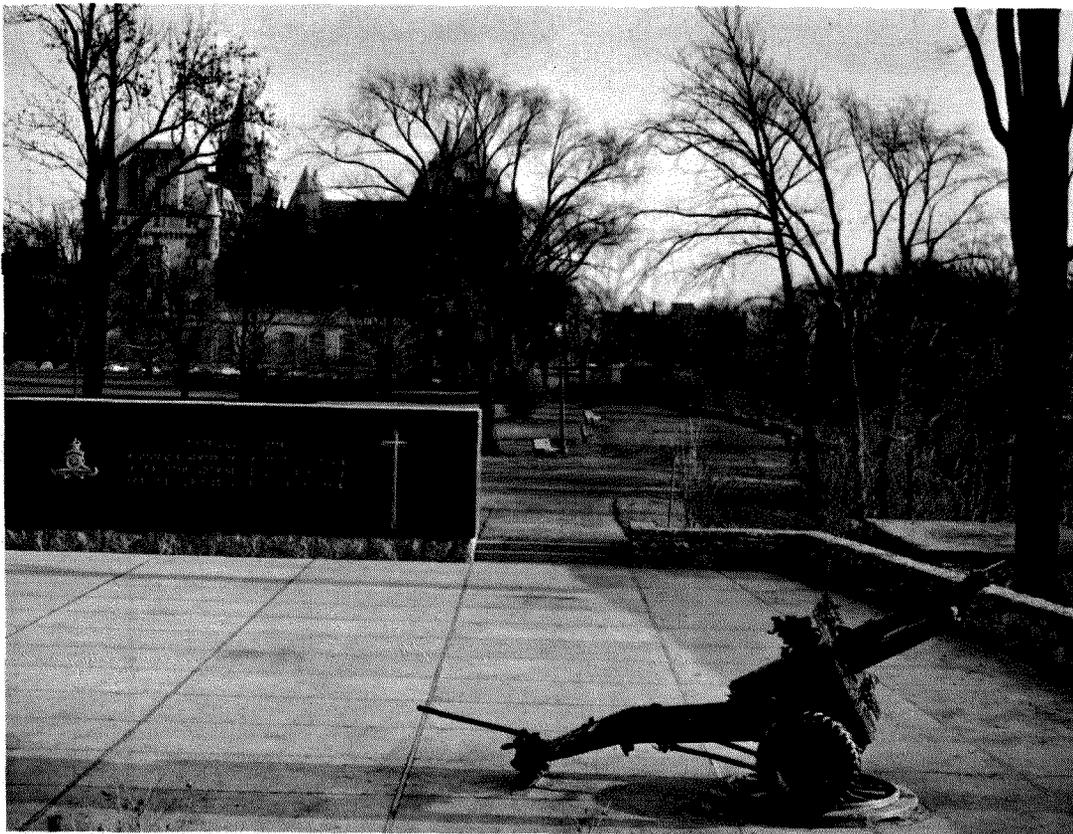
A l'extrémité ouest du chemin Heron, en face du terrain de stationnement aménagé pour le parc Vincent-Massey, quelque deux acres de terrains marécageux ont été comblées en vue de les élever au niveau du terrain environnant.

Le Queensway

La Commission est chargée de l'architecture paysagiste de cette partie du Queensway qui traverse les limites de la ville. Les travaux d'aménagement avaient progressé à un tel point l'automne dernier que l'on était prêt à procéder à la plantation de la bande de terrain d'un mille de long entre le pont Hurdman et le boulevard Saint-Laurent. Plusieurs milliers d'espèces d'arbres furent plantées, dont des arbustes touffus, des sapins rouges et des pommiers sauvages à fleurs. On fit pousser des roses vivaces aux passages supérieurs. Toutes les berges escarpées ont été complètement comblées afin de réduire au minimum les futurs travaux d'entretien.

Le parc Major

La Commission a construit la terrasse et a aménagé le pourtour du monument de l'Artillerie.



Le parc des chutes Rideau

Durant sa première saison, ce parc a attiré un flot constant de visiteurs. Pour la première fois les gens ont pu apercevoir d'une rue de passage la rivière Ottawa et les collines de la Gatineau qui se déroulent en arrière-plan. Au sud, le Conseil national de recherches et au nord l'ambassade de France ont été englobés dans le projet grâce à des plantations stratégiques. Un monument aux aviations du Commonwealth et une belle centrale électrique viennent ajouter une note d'intérêt. Des terrasses spéciales ont été aménagées d'où l'on peut voir les chutes Rideau, trop peu connues du public.

Le projet a presque totalement été mis à exécution au cours de l'année.

Entretien

Les travaux ordinairement entrepris pour l'entretien des parcs, des routes aménagées et des parterres des édifices du gouvernement ont été exécutés. Des recherches spéciales ont été faites en vue de dépister les maladies des plantes, surtout celle de l'orme subéreux. L'enlèvement de la neige sur les routes-parcs et les terrains des édifices du gouvernement est une des grandes entreprises hivernales et représente une source d'emplois en hiver.

Dons

La reine Juliana des Pays-Bas a fait don de quelque 16,000 tulipes.

Les Guides du Canada ont présenté quelque 5,000 bulbes de la Cueillette dorée (Golden Harvest) lors de la célébration du jubilé d'or de leur fondation.

Ces fleurs ont été plantées au parc de la Confédération dans de nouvelles plates-bandes portant les indications appropriées.

Assistance aux municipalités locales

Des renseignements et des rapports sur l'aménagement des parcs ont été préparés à l'intention d'Almonte, de Gatineau et d'Orléans.

L'hôtel de ville surplombe les chutes Rideau et un parc de la CCN. A droite, on remarque le monument des aviations du Commonwealth.



Le parc de la Gatineau est un refuge de gibier et les castors industriels y abondent.



LE PARC DE LA GATINEAU

Le parc de la Gatineau, dont la superficie atteint 75,000 acres environ, forme un triangle dans la province de Québec au nord-ouest de Hull. Ce parc a environ 30 milles de longueur sur à peu près 7 milles de largeur maximum et comprend plusieurs chaînes de collines dont l'altitude, à l'endroit le plus élevé est de 1,300 pieds au-dessus du niveau de la mer. On y trouve quatre grands lacs: les lacs Meach, Harrington (Mousseau), Philippe et Lapêche, ainsi qu'une quarantaine de petits lacs. Environ 90 p. 100 des terrains du parc sont boisés.

La Commission a commencé d'acheter les terrains destinés au parc de la Gatineau en 1938. L'exécution du programme a été fortement accélérée à partir de 1945 quand le parc a été incorporé au Plan d'aménagement de la capitale nationale.

Le parc de la Gatineau est un sanctuaire pour les oiseaux et le gibier. Le parc est connu pour le chevreuil, l'ours, le castor et d'autres animaux à fourrure qui y sont légion. Les cultivateurs s'étant plaints des dégâts que les castors causaient sur leurs terres, et à la demande des diverses municipalités intéressées, la Commission a mis en oeuvre en 1957 un programme destiné à maintenir le nombre de castors dans le parc dans des limites raisonnables. Le programme du piégeage des castors, placé sous la direction du surintendant du parc de la Gatineau, est exécuté avec le consentement du Service provincial de la chasse. La chasse est autorisée en saison tout à fait à l'ouest du parc où la Commission ne possède pas encore beaucoup de terrains.

Parmi les objectifs de la Commission, citons l'aménagement du parc de la Gatineau, dont les beautés naturelles ont été préservées, en un lieu de récréation hiver comme été.

Ceux qui habitent aux alentours, ainsi que les visiteurs qui viennent des différentes parties du Canada et des Etats-Unis, profitent amplement pendant les mois d'été des facilités qu'on y trouve pour les pique-niques, le camping, le canotage, la natation et les promenades à travers bois. A titre d'exemple, les terrains de camping du lac Philippe ont eu beaucoup de succès l'été dernier et pendant les fins de semaine, on a compté jusqu'à 190 amateurs de camping installés sur les lieux.

La splendeur du feuillage sur les coteaux en automne attire également des milliers de visiteurs. En hiver, le parc est un véritable paradis pour les skieurs.

Le lac Harrington (Mousseau), qui est devenu l'endroit de villégiature préféré des premiers ministres du Canada, est situé en plein centre du parc de la Gatineau.

La Commission, en vue de fournir du travail pendant l'hiver de 1959-1960, a engagé une équipe d'hommes pour continuer de pratiquer une trouée de 12 pieds de largeur devant servir à délimiter un secteur du parc de la Gatineau. Ce travail de démarcation, qui a commencé il y a deux ans dans le cadre du programme de l'emploi d'hiver pour la main-d'oeuvre locale, ne sera complété que d'ici plusieurs années.

En 1959, des subventions se chiffrant à \$23,677.70 ont été accordées à la place de taxes municipales et scolaires à vingt municipalités et commissions scolaires du parc de la Gatineau.

Le parc est administré par un surintendant, un commis des travaux, et dix gardes forestiers employés à plein temps. Ceux-ci dirigent les ouvriers saisonniers et agissent également comme gardiens de la paix, sous la surveillance de la Gendarmerie royale pendant l'été; ils remplissent également les fonctions de gardes-chasse et de pompiers forestiers en collaboration avec les autorités provinciales du Québec. Tous les gardes forestiers du parc de la Gatineau ont suivi de cours de prévention des incendies donnés dans des écoles dirigées par les autorités des parcs nationaux du Nouveau-Brunswick ou dans des écoles provinciales de l'Ontario et du Québec, et ils ont obtenu leurs diplômes.

D'ici le 31 mars 1960, la Commission aura acheté environ 59,000 acres, soit 78.7 p. 100 des 75,000 acres qu'il est proposé de transformer en parc.

Les registres indiquent qu'en 1959, 355,786 personnes ont visité le parc de la Gatineau, plus 200,210 skieurs se sont rendus au camp Fortune pendant les 19 semaines d'hiver où le club de ski d'Ottawa était ouvert.



Dans le parc de la Gatineau:

Il arrive parfois que l'aménagement judicieux d'éclaircies fait plus pour rehausser la beauté du paysage que l'abattage en bloc des arbres.

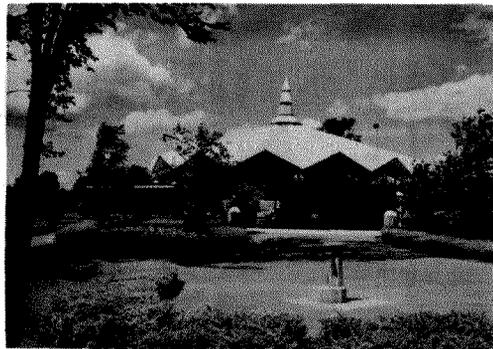
L'INFORMATION

La Division d'information de la Commission de la capitale nationale cherche par tous les moyens appropriés dont elle peut disposer à tenir le public au courant du travail de la Commission et des projets envisagés. La division veille aussi à ce que toutes les initiatives dynamiques soient clairement interprétées à mesure qu'elles sont prises.

A cette fin, la Division de l'information, dont le personnel se compose de deux employés et d'un directeur, a, au cours de l'année financière, préparé et distribué 51 communiqués de presse en anglais et en français sur le travail de la Commission. Elle a contribué à huit programmes télédiffusés en participant à des entrevues sur des sujets pertinents, et elle a pris part à cinq programmes radiodiffusés. A la demande de journaux et de périodiques, onze articles spéciaux de 6,600 mots au total ont été rédigés. La division a également collaboré avec cinq rédacteurs dont les articles paraissent en vedette, dans la préparation d'articles spéciaux qui ont paru simultanément dans les journaux du Canada et des Etats-Unis.

PARC DE HOG'S BACK

Un pavillon d'architecture originale et peint de couleurs vives accueille le public et ajoute au pittoresque du paysage dans ce parc de la CCN.



La division possède une collection considérable de 3,700 photographies, à laquelle elle a jouté, cette année, 118 autres sur des sujets se rapportant au travail de la Commission. Ces photos sont distribuées gratuitement sur demande aux journaux et autres moyens de communication de nouvelles. La division a également 2,100 diapositives en couleurs, collection qu'elle a augmenté de 260 cette année pour continuer l'historique en images en couleurs du travail de la Commission.

Ces diapositives en couleurs sont utilisées pour des conférences publiques, dont 55 ont été données au cours de l'année. Des explications détaillées au sujet de la Commission de la capitale nationale et de son travail ont été données à 17 groupements scolaires, 7 groupements de membres de diverses églises, 5 organismes féminins, 18 associations d'entraide et 8 autres groupements au cours de l'année 1959-1960.

Le personnel de la division donne aussi des conférences en dehors d'Ottawa, puisque le travail de la Commission intéresse tous les Canadiens. Des conférences ont donc été données à Metcalfe, Greely, Manotick, Hull, North-Bay, Sudbury, Sault-Sainte-Marie, Fort-William et Port-Arthur au cours de l'année.

La Commission expose dans l'immeuble Daly, une maquette de la capitale nationale ainsi que d'autres pièces concernant le travail de la Commission que l'on change de temps à autre. On estime que 1,000 personnes par mois ont visité la salle d'exposition pendant l'année. Des conférences y sont données et de nombreux groupements viennent se renseigner en étudiant les pièces exposées, les photographies, et les diapositives. Parmi ces visiteurs on compte quatre groupes d'étudiants et de professeurs d'université des Etats-Unis, et d'autres qui venaient de Winnipeg, Saint-Jean (N.-B.) et de plusieurs villes de l'Ontario.

Au cours de l'année, la Commission de la capitale nationale, de concert avec le club Rotary d'Ottawa, a reçu 200 élèves des classes avancées des écoles supérieures des dix provinces, à l'occasion de la manifestation annuelle connue sous le nom de "Le patriotisme vécu" et obtenu M. Arnold Edinborough comme conférencier pour le banquet auquel 112 députés des diverses circonscriptions des étudiants ont assisté. Le vaste travail d'organisation que cela nécessite est accompli par la Division de l'information.

Pour la neuvième année de suite, une carte de renseignements a été imprimée. Celle-ci montre les terrains qui appartiennent déjà à la Commission dans la région urbaine et, au verso, l'étendue de la région prévue pour la capitale nationale. Quatorze milles exemplaires de cette carte ont été distribués par les marchands de journaux et par les bureaux de la Commission.

La Division de l'information, qui assume le secrétariat du comité consultatif des lieux historiques près de la Commission, a mis sur pied au cours de l'année, un programme de recherches sur les bâtiments offrant un intérêt du point de vue de l'histoire dans la région de la capitale nationale. Soixante et onze maisons d'Ottawa ont été enregistrées et photographiées et on élabore un programme semblable pour Richmond, Almonte, Manotick, Hull, Aylmer, Wakefield et Old Chelsea. Ce programme a été mis au point avec la collaboration de la municipalité d'Ottawa et on a préparé le dessin d'une plaque commémorative qui sera apposée sur les maisons et installée aux endroits qui semblent offrir le plus d'intérêt du point de vue historique. On a continué à recueillir des données qui serviront éventuellement à interpréter les sujets historiques de la région.

On constate que le travail de la Commission commence à être connu à travers le pays, car 61 journaux paraissant dans dix provinces ont publié des articles au sujet de quelque aspect du travail de la Commission au moins une fois pendant l'année.

On a autorisé l'engagement d'un directeur adjoint bilingue de la Division de l'information le 1^{er} avril 1960; ce fonctionnaire tiendra les Canadiens de langue française au courant du travail de la Commission en donnant des conférences et en diffusant les nouvelles parmi les journaux français du Canada.

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

Rapport annuel - Section de la circulation
de la Gendarmerie royale du Canada

1er janvier 1959 au 31 mars 1960

La surveillance de la circulation sur les routes aménagées de la Commission de la capitale nationale et dans le parc de la Gatineau ainsi que celle des propriétés de l'Etat à Ottawa et à Hull ont été effectuées aux termes des mêmes instructions que l'an passé.

Voici les données statistiques pour la période à l'étude:

- (a) A cause d'infractions à la Loi sur la Commission de la capitale nationale, 6,121 billets de contravention ont été émis et les résultats ont été les suivants:

| | <u>1er janv. 1959</u> <u>31 mars 1960</u> | <u>1er oct. 1957</u> <u>31 déc. 1958</u> | <u>Pourcentage</u> |
|----------------------|----------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------|
| Condamnations | 1,026 | 1,278 | dim. de 19.71% |
| Acquittements | 15 | 23 | dim. de 34.3 % |
| Retraits de plaintes | 3 | 15 | dim. de 80.0 % |
| Avertissements | 4,998 | 4,524 | aug. de 10.47% |
| Causes en instance | <u>79</u> | <u>26</u> | aug. de 203.4% |
| Total | 6,121 | 5,866 | aug. de 4.07 % |

- (b) Accidents d'automobile ayant donné lieu à une enquête en vertu de la Loi sur la Commission de la capitale nationale et renseignements à ce sujet:

| | <u>1959-1960</u> | <u>1957-1958</u> | <u>Pourcentage</u> |
|--------------------------------------------------|------------------|------------------|--------------------|
| Nombre d'accidents | 234 | 247 | dim. de 5.26 % |
| Dommages matériels subis par la Commission | \$ 5,006.67 | \$ 6,500.00 | dim. de 22.97% |
| Dommages matériels subis par des particuliers | \$114,516.00 | \$121,640.00 | dim. de 5.77 % |
| Blessés | 75 | 101 | dim. de 25.74% |
| Accidents mortels | 2 | 3 | dim. de 33.3 % |

- (c) Montants versés aux tribunaux de district d'Ottawa par suite des condamnations en vertu de la Loi sur la CCN:

| | <u>1959-1960</u> | <u>1957-1958</u> | <u>Pourcentage</u> |
|----------------------------------|------------------|------------------|--------------------|
| Amendes versées aux tribunaux | \$ 11,642.00 | \$ 15,431.00 | dim. de 24.55% |
| Frais versés aux tribunaux | \$ 2,359.45 | \$ 3,234.50 | dim. de 27.05% |

(d) Aperçu des autres fonctions accomplies par les escouades de patrouille de la CCN au cours de la période à l'étude:

| | <u>1959-1960</u> | <u>1957-1958</u> | <u>Pourcentage</u> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|--------------------|
| Direction de la circulation pendant les visites de dignitaires et diverses manifestations au parc Landsdowne. | 31 | 47 | dim. de 34.04 % |
| Motocyclistes fournis comme escortes. | 45 | 28 | aug. de 60.71 % |
| Aide apportée aux autres services de police | 265 | 414 | dim. de 35.99 % |
| Enquêtes sur des dégâts causés à la propriété de la CCN autrement que par des accidents d'automobile. | 84 | 81 | aug. de 3.7 % |

(e) Distance totale parcourue par les véhicules de la police par rapport à l'application de la Loi sur la Commission de la capitale nationale.

| | <u>1959-1960</u> | <u>1957-1958</u> | <u>Pourcentage</u> |
|--|------------------|------------------|--------------------|
| | 337,072 | 393,997 | dim. de 14.44% |

REMARQUES AU SUJET DES ETATS FINANCIERS
DE L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS 1960

Poste A - Administration, maintien en service et entretien
des parcs et des parkways ainsi que des terrains
des édifices de l'Etat. \$1,897,419

La Commission a dépensé à cette fin
\$1,897,419, y compris \$89,196 pour l'amélioration
du système d'éclairage des avenues-parcs, pour des
voitures automobiles, des machines et de l'outillage.
Ces dépenses ont été financées en prélevant sur les
revenus divers de la Commission qui se chiffrent par
\$159,985, et au moyen du crédit de \$1,795,795 voté
par le parlement, dont \$58,361 sont remboursables
au Receveur général du Canada.

Poste B - Caisse de la capitale nationale - Dépenses rela-
tives aux améliorations et à la mise en valeur
effectuées dans la région de la capitale
nationale. \$2,401,440

La Commission a dépensé \$2,401,440 à cette
fin, dont \$1,805,743 en immobilisation et \$595,697
pour aider la ville d'Ottawa et le township de
Nepean, y compris \$56,557 pour l'entretien des
terres qui n'ont pas encore été mises en valeur.
Après avoir versé à la Caisse de la Capitale natio-
nale la somme de 4 millions de dollars accordée
par le parlement pour l'année courante, l'état de
cette caisse à la fin de l'année financière se
situait à \$2,880,818 dont \$2,360,000 se trouvaient
entre les mains du ministre des Finances, et
\$520,818 étaient détenus par la Commission. Au
cours de l'année, la Commission a prélevé \$2,500,000
sur cette Caisse.

Poste C - Intérêts sur les sommes dues au gouvernement
fédéral. \$ 590,278

La Commission a versé \$590,278 en intérêts
au Receveur général du Canada à l'égard de sommes
prêtées à la Commission pour l'achat de propriétés
dans la région de la capitale nationale. Ces dé-
penses ont été acquittées au moyen des loyers et du
revenu en intérêts qui se chiffrent à \$133,515, et
de l'affectation par le parlement de \$460,000 dont
\$3,237 sont remboursables au Receveur général du
Canada.

Poste D - Acquisition de propriétés au moyen de sommes
prêtées par le gouvernement fédéral. \$10,901,588

Au cours de l'année, la Commission a
dépensé \$10,901,588 pour l'achat de propriétés.
Cette somme est répartie de la manière suivante:

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| Ceinture de verdure | \$8,836,497 |
| Parcs, avenues-parcs, etc. | \$2,049,829 |
| Emplacements réservés à l'indus- trie et aux chemins de fer | <u>15,262</u> |
| (non compris les propriétés du parc de la Gatineau - voir Caisse de la capitale nationale) | \$10,901,588 |

Ces acquisitions ont été financées au
moyen de sommes prêtées à la Commission par le
gouvernement fédéral, à savoir, 9 millions de
dollars pour la ceinture de verdure et \$1,700,000
pour l'achat d'autres propriétés. L'encaisse se
chiffrait à \$450,317 à la fin de l'année finan-
cière. Des sommes à rembourser s'établissaient
à la fin de l'année financière à \$17,742,352.

Les dépenses globales de la Commission après l'année
terminée le 31 mars 1960 se chiffraient par \$15,790,725

Ces dépenses ont été puisées aux sources suivantes:

| | |
|--------------------------------|-------------------|
| Crédits votés par le parlement | \$ 4,595,637 |
| Sommes prêtées à la Commission | \$10,901,588 |
| Revenus de la Commission | <u>\$ 293,500</u> |
| | \$15,790,725 |

Dépenses à l'égard de la mise en valeur et des améliorations effectuées dans la région de la capitale nationale, du 1^{er} avril 1947 au 31 mars 1960.

La Commission a dépensé \$50,087,835 pour la mise en valeur et les améliorations effectuées dans la région de la capitale nationale, du 1^{er} avril 1947 au 31 mars 1960. Ces dépenses ont été faites pour les fins suivantes:

| | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|----------------|
| Acquisition de terrains | | \$31,373,930 |
| Construction du pont Mackenzie King | | 1,351,548 |
| Remaniements ferroviaires | | 3,554,934 |
| Travaux divers de construction - propriétés de la Commission - | | |
| Circuit du parc de la Gatineau | \$4,526,946 | |
| Avenue-parc du lac des Fées | 469,827 | |
| Aménagement du parc de Hog's Back | 473,093 | |
| Aménagement de parcs à Hull | 258,116 | |
| Parc de la Gatineau (amélioration des installations) | 381,522 | |
| Projets divers | <u>2,204,055</u> | 8,313,559 |
| Aide aux municipalités - | | |
| Quote-part des projets en commun et subventions - | | |
| Subventions à la ville d'Ottawa relativement à la construction d'égouts et de conduites de distribution d'eau, au total de \$2,808,988; payé jusqu'à ce jour | | 1,918,916 |
| Subvention à Nepean pour la construction d'un nouvel égout et d'une usine d'épuration des eaux-vannes, au total de \$160,000; acompte versé | 76,582 | |
| Construction des ponts Bytown et amélioration de Sussex Drive | 934,064 | |
| Construction du nouveau pont Bronson (total prévu \$620,000) | 372,030 | |
| Amélioration des abords du pont de la Chaudière, côté de Hull | 490,092 | |
| Amélioration des abords du pont de la Chaudière, côté d'Ottawa | 307,511 | |
| Construction du pont Dunbar | 190,815 | |
| Aide diverse | <u>96,219</u> | 4,386,229 |
| Divers travaux d'entretien à l'égard des terrains qui n'ont pas encore été mis en valeur. | | 341,768 |
| Intérêts sur les sommes empruntées pour l'acquisition de terrains | | <u>765,867</u> |
| Dépenses totales | | \$ 50,087,835 |

Ottawa, le 27 juin 1960

L'honorable D.J. Walker

Ministre des Travaux publics

Ottawa

Monsieur le ministre,

Les comptes et les états financiers de la Commission de la capitale nationale ont été examinés pour l'année terminée le 31 mars 1960. En conformité des dispositions de l'article 87 de la Loi sur l'administration financière, je déclare que, à mon avis:

- (a) la Commission a tenu des livres de comptabilité appropriés;
- (b) les états financiers de la Commission
 - (i) ont été préparés en conformité de la méthode suivie l'année dernière et sont en accord avec les livres de comptabilité,
 - (ii) donnent, quant au bilan, un aperçu juste et fidèle de l'état des affaires de la Commission à la fin de l'année financière, et
 - (iii) donnent, quant à l'état de recettes et dépenses, un aperçu juste et fidèle des recettes et dépenses pendant l'année financière; et
- (c) les transactions de la Commission qui ont été portées à ma connaissance relevaient des attributions que lui confèrent la Loi sur l'administration financière ou toute autre loi pouvant s'appliquer à la Commission.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

L'Auditeur général du Canada

(Exemplaire original signé par
M. A.M. Henderson)

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

(Etablie par la Loi sur la capitale nationale)

Bilan arrêté au 31 mars 1960

(Avec chiffres correspondants au 31 mars 1959)

| <u>Actif</u> | <u>1960</u> | <u>1959</u> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| Encaisse | \$ 908,662 | \$ 994,301 |
| Titres de dépôt à courte échéance | 300,000 | 300,000 |
| Obligations du National-Canadien (valeur marchande de \$17,000) | 20,136 | 20,136 |
| Dû par le Receveur général du Canada sur crédits votés par le parlement à l'égard d'intérêts sur les sommes empruntées du Gouvernement du Canada | 110,000 | - |
| Loyers et autres comptes à recevoir | 42,279 | 35,662 |
| Petit outillage, matériel d'équipement et d'entretien, arbres et arbustes en pépinières; etc. (prix coûtant ou estimation) | 197,855 | 194,931 |
| Paiements, à l'égard de terrains achetés, préalables à l'acquisition des titres de propriété, etc. | 935,363 | 799,370 |
| Immobilisations, au prix de revient, selon l'annexe "A" | 50,258,740 | 37,733,136 |
| | <hr/> | <hr/> |
| | 52,773,035 | 40,077,536 |
| | <hr/> | <hr/> |

Les notes ci-annexées font partie intégrante du présent état.

Certifié conforme:

Le secrétaire,
(Signature) Marcel Couture

Approuvé au nom de la Commission

Le président,
(Signature) Alan K. Hay

Le commissaire,
(Signature) M.M. Maclean

| <u>Passif</u> | <u>1960</u> | <u>1959</u> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-------------|
| Comptes à payer | \$ 305,389 | \$ 223,094 |
| Provision pour subventions tenant lieu de taxes municipales | 23,642 | 16,892 |
| Dépôts de garantie pour les entrepreneurs et retenues | 19,313 | 100,877 |
| Sommes non dépensées provenant des crédits votés par le parlement, à rembourser au Receveur général du Canada, selon l'état de recettes et dépenses (section A et C) | 61,598 | 22,780 |
| Solde non dépensé des sommes provenant du Fonds de la capitale nationale, selon l'état de recettes et de dépenses (section B) | 520,818 | 345,303 |
| Prêts du gouvernement pour acquisition de terrains | \$17,742,352 | 7,100,000 |
| Part de propriétaire d'après l'état de la part de propriétaire | 34,099,923 | 32,268,590 |
| | <hr/> | <hr/> |
| | 52,773,035 | 40,077,536 |
| | <hr/> <hr/> | <hr/> <hr/> |

Certifié conforme à mon rapport, en date du 27 juin 1960, au ministre des Travaux publics, en conformité de l'article 87 de la Loi sur l'administration financière.

L'Auditeur général du Canada

(Exemplaire original signé par
M. A.M. Henderson)

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Notes sur le bilan arrêté au 31 mars 1960

- (1) Au 31 mars 1960, compte tenu du crédit de 4 millions voté par le parlement, le ministre des Finances détenait pour le compte du Fonds de la capitale nationale un solde de \$2,360,000, somme à la disposition de la Commission en vue de la défrayer, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, de ses dépenses en immobilisations et de sa contribution au coût de travaux municipaux, à l'intérieur de la région de la capitale nationale.
- (2) En plus du passif indiqué au bilan, la Commission avait pris, au 31 mars 1960, les engagements suivants:
 - (a) promesses d'achat de propriétés non réglées, au total \$2,300,000; et
 - (b) indemnisation de propriétaires expropriés, pour un montant indéterminé.
- (3) Outre les engagements mentionnés au paragraphe 2 ci-dessus, la Commission s'était engagée envers les municipalités, à l'égard de ce qui suit:
 - (a) subventions annuelles à la ville d'Ottawa, dont le solde s'élèvera jusqu'en 1969 au total de \$891,000, représentant l'intérêt à l'égard de travaux d'aménagement d'égoût et d'aqueduc, entrepris avant l'époque normale de construction;
 - (b) subvention au township de Nepean, dont le solde s'élève à \$83,418, à l'égard du coût d'aménagement d'un égoût principal de déversement et d'un établissement de traitement des eaux-vannes;
 - (c) solde d'une contribution à la ville d'Ottawa pour la construction du pont de l'avenue Bronson au-dessus du canal Rideau, au montant de \$248,000; et
 - (d) subvention de \$450,000 environ à la ville d'Ottawa, quote-part des frais de réaménagement d'une section de Riverside Drive.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Etat de recettes et dépenses, selon la fin,
pour l'année terminée le 31 mars 1960
(avec chiffres correspondants pour l'année précédente)

| | <u>1960</u> | <u>1959</u> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| A. Administration, maintien en service et entretien des parcs, des parkways et des terrains autour des bâtiments de <u>l'Etat à Ottawa et à Hull</u> | | |
| Dépenses - | | |
| Frais de voyage des commissaires et ré- munération et dépenses du président et des membres des comités | \$ 45,527 | \$ 13,818 |
| Administration, secrétariat et compta- bilité | 91,481 | 78,739 |
| Organisation, acquisition et gestion de propriétés | 151,955 | 97,528 |
| Services d'ingénieur et surveillance de l'extérieur - aménagement et entretien | 83,644 | 76,840 |
| Urbanisme - aménagement et entretien | 40,211 | 32,605 |
| Division de l'information | 36,036 | 30,679 |
| Division du parc de la Gatineau | 166,984 | 154,682 |
| Fonctionnement et entretien des parcs et parkways de la Commission | 703,247 | 656,620 |
| Fonctionnement et entretien des terrains contigus aux bâtiments de l'Etat | 440,817 | 469,777 |
| Cotisations: compte de pension de re- traite, assurance-chômage et accidents de travail | 48,321 | 42,679 |
| Immobilisations: | | |
| Eclairage du réseau routier | \$ 7,844 | 5,163 |
| Machines et outillage | 43,095 | 19,001 |
| Véhicules à moteur | 22,830 | 17,068 |
| Matériel de bureau | <u>15,427</u> | <u>2,300</u> |
| | <u>89,196</u> | <u>43,532</u> |
| Total des dépenses de l'année | \$1,897,419 | 1,697,499 |
| Recettes - | | |
| Location d'outillage, ventes de four- nitures et de plants de pépinière, frais de surveillance, etc. | <u>159,985</u> | <u>176,159</u> |
| Excédent des dépenses sur les recettes | 1,737,434 | 1,521,340 |
| Assuré par: | | |
| crédit voté par le parlement | \$1,795,795 | 1,535,000 |
| Moins: solde de non dépensé remboursable au Receveur général du Canada | <u>58,361</u> | <u>13,660</u> |
| | <u>1,737,434</u> | <u>1,521,340</u> |

Etat de recettes et dépenses, selon la fin (suite)

| | <u>1960</u> | <u>1959</u> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| B. Transactions du Fonds de la capitale nationale | | |
| Solde indépensé au début de l'année \$ | 345,303 | \$ 262,558 |
| Recettes - | | |
| Versements du Fonds de la capitale nationale | 2,500,000 | 3,000,000 |
| Ventes de terrains | <u>76,955</u> | <u>282,779</u> |
| | <u>2,922,258</u> | <u>3,545,337</u> |
| Dépenses - | | |
| Immobilisations - | | |
| Terrains - | | |
| Parc de la Gatineau | 185,484 | 356,555 |
| Approches tu pont Mackenzie King | 152 | 665 |
| Chemins et avenues-parcs | 1,110,293 | 1,592,128 |
| Ponts et approches | 51,452 | 14,136 |
| Parcs et boulevards | 293,580 | 399,243 |
| Enlèvement, réorientation et réaménagement des voies ferrées dans la ville | 29,116 | 84,943 |
| Bâtiments | <u>135,666</u> | <u>166,121</u> |
| | 1,805,743 | 2,613,791 |
| Contribution à l'égard de la construction des ponts Bytown et de l'aménagement de Sussex Drive | 11,037 | 24,344 |
| Contribution à la construction du pont Bronson au-dessus du canal | 172,030 | 200,000 |
| Contribution à la construction du Queensway - embellissement paysagiste | 19,594 | - |
| Subvention à la ville d'Ottawa - intérêt à l'égard des travaux d'aqueduc et d'égout entrepris avant l'époque normale de construction | 249,909 | 273,683 |
| Subvention au township de Nepean à l'égard du coût d'aménagement d'un égout principal de déversement et d'une usine d'épuration des eaux-vannes | 76,582 | - |
| Subventions diverses | 9,988 | 46,929 |
| Frais d'entretien | <u>56,557</u> | <u>41,287</u> |
| | <u>2,401,440</u> | <u>3,200,034</u> |
| Solde indépensé à la fin de l'année, porté au bilan | <u>520,818</u> | <u>345,303</u> |

Etat de recettes et dépenses, selon la fin (fin)

| | <u>1960</u> | <u>1959</u> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| C. Intérêt sur les prêts en cours du gouvernement | | |
| Dépenses - intérêt sur emprunts | \$ 590,278 | \$ 136,728 |
| Recettes - loyers et intérêt | <u>133,515</u> | <u>95,848</u> |
| | 456,763 | 40,880 |
| Assuré par | | |
| Crédit voté par le parlement (y compris \$110,000 reçus en avril) | \$ 460,000 | 50,000 |
| Moins: Solde non dépensé remboursable au Receveur général du Canada | <u>3,237</u> | <u>9,120</u> |
| | <u>456,763</u> | <u>40,880</u> |
| D. Acquisition de propriétés dans la région de la capitale nationale à l'aide de prêts du gouvernement | | |
| 1. Propriétés dans la ceinture de verdure - | | |
| Recettes - | | |
| Emprunts du gouvernement | 9,000,000 | 3,808,817 |
| Ventes de propriétés | <u>68,400</u> | |
| | 9,068,400 | |
| Moins: remboursement d'em- prunts | <u>57,648</u> | |
| | 9,010,752 | |
| Dépenses - Acquisition de pro- priétés | <u>8,836,497</u> | <u>3,808,817</u> |
| Solde non dépensé à la fin de l'année | <u>174,255</u> | <u>-</u> |
| 2. Propriétés autres que dans la ceinture - | | |
| Solde non dépensé au début de l'année | 641,153 | 327,455 |
| Recettes - emprunts du gouverne- ment | <u>1,700,000</u> | <u>1,191,183</u> |
| | 2,341,153 | 1,518,638 |
| Dépenses - acquisition de pro- priétés | <u>2,065,091</u> | <u>877,485</u> |
| Solde non dépensé à la fin de l'année | <u>276,062</u> | <u>641,153</u> |
| Solde global indépensé des emprunts à la fin de l'année | <u>450,317</u> | <u>641,153</u> |

Nota: Les emprunts du gouvernement, d'après le bilan, comprennent:

| | |
|-----------------------------------------------|-------------------|
| Dépense nette pour acquisition de terrains | \$17,292,035 |
| Solde indépensé des emprunts | 450,317 |
| | <u>17,742,352</u> |

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Etat de la part de propriétaire pour l'année terminée le 31 mars 1960
(avec chiffres correspondants pour l'année terminée le 31 mars 1959)

| | <u>1960</u> | <u>1959</u> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Solde au début de l'année | ₪ 32,268,590 | ₪ 29,877,956 |
| Plus: | | |
| Immobilisations au cours de l'année - Administration, réseau de parcs et d'avenues-parcs, etc. | 89,196 | 43,532 |
| Fonds de la capitale nationale | 1,805,743 | 2,613,791 |
| Accroissement de l'avoir à l'égard de certaines propriétés louées | 3,603 | 3,603 |
| Augmentation de l'inventaire du matériel d'entretien et d'exploitation, etc. | 2,924 | 19,475 |
| Excédent produit par la vente de propriétés acquises à même les emprunts, au coût de ₪57,648 | 10,752 | - |
| | <hr/> | <hr/> |
| | 34,180,808 | 32,558,357 |
| | <hr/> | <hr/> |
| Moins: | | |
| Coût des propriétés vendues, acquises à l'origine à même le Fonds de la capitale nationale | 69,420 | 282,779 |
| Perte subie sur la vente de véhicules automobiles et d'équipement | 11,465 | 6,988 |
| | <hr/> | <hr/> |
| | 80,885 | 289,767 |
| | <hr/> | <hr/> |
| Solde à la fin de l'année | 34,099,923 | 32,268,590 |

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Actif immobilisé au 31 mars 1960
(avec chiffres correspondants au 31 mars 1959)

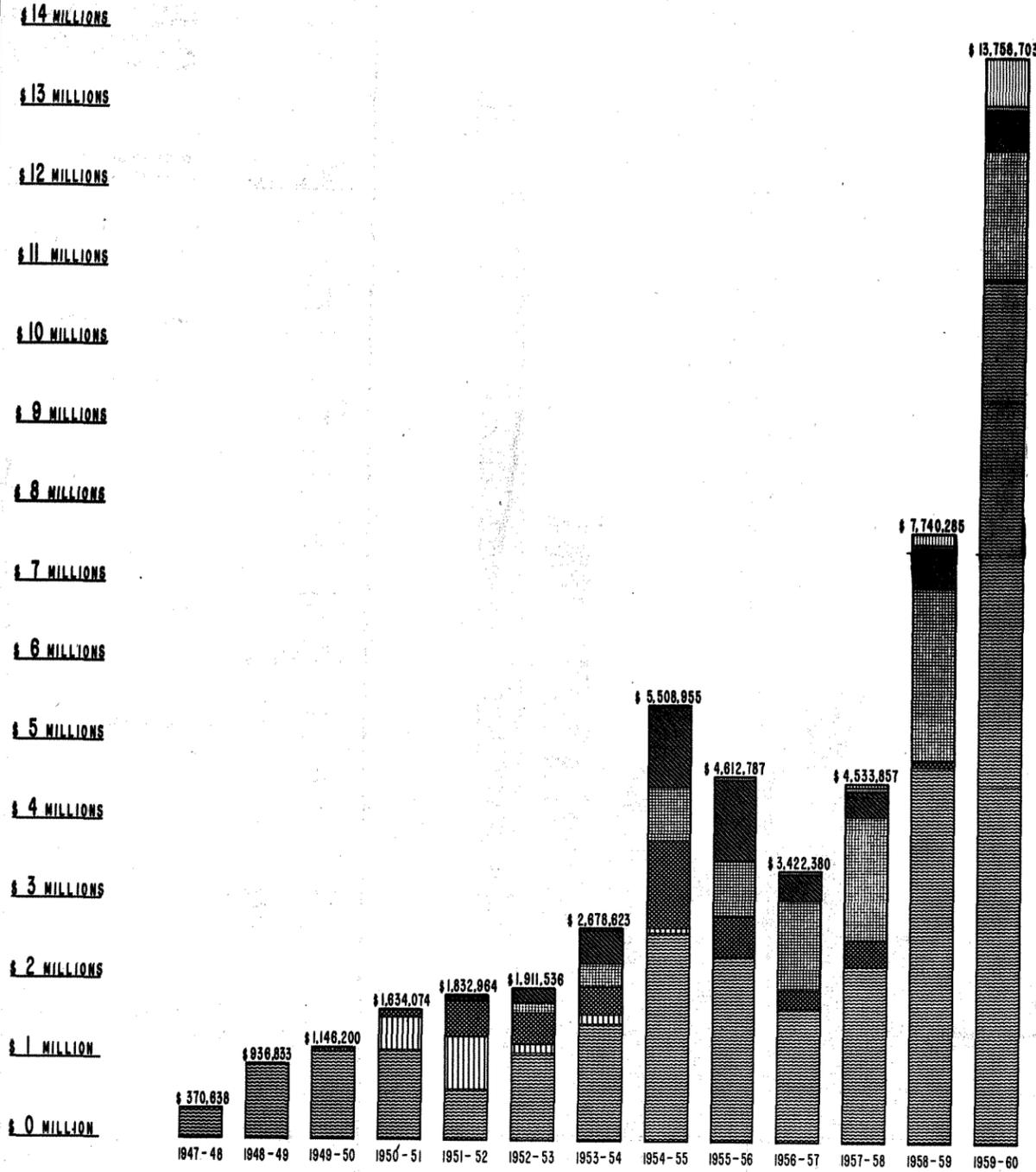
| | <u>1960</u> | <u>1959</u> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| Terrains - | | |
| Parcs, avenues-parcs, etc. | \$ 15,064,968 | \$ 12,626,918 |
| Parc de la Gatineau | 3,653,063 | 3,416,778 |
| Emplacements industriels et ferroviaires | 1,477,280 | 1,499,150 |
| Pont Mackenzie King | 501,164 | 497,898 |
| Ceinture de verdure dans les townships de Gloucester et de Nepean | 11,372,298 | 3,703,866 |
| Baux et permis d'occupation | 1 | 1 |
| | <hr/> | <hr/> |
| | 32,568,774 | 21,744,611 |
| | | |
| Chemins et avenues-parcs | 7,270,045 | 6,159,752 |
| Ponts et approches | 2,376,281 | 2,324,829 |
| Parcs et boulevards | 2,528,551 | 2,234,971 |
| Eclairage des avenues-parcs | 213,905 | 206,061 |
| Enlèvement, réorientation et réaména- gement des voies ferrées et des ins- tallations connexes | 3,554,935 | 3,525,819 |
| Bâtiments | 1,168,082 | 1,028,813 |
| Outillage et matériel | 351,461 | 312,468 |
| Véhicules automobiles | 177,530 | 160,754 |
| Matériel de bureau | 49,176 | 35,058 |
| | <hr/> | <hr/> |
| | 50,258,740 | 37,733,136 |
| | <hr/> | <hr/> |

[The page contains extremely faint and illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the document. The text is too light to transcribe accurately.]

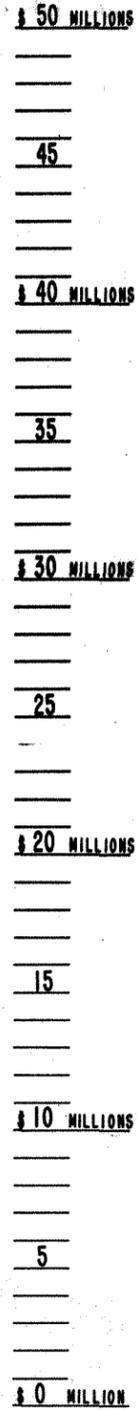
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

DEPENSES RELATIVES A L'AMENAGEMENT ET A L'AMELIORATION DE LA REGION DE LA CAPITALE NATIONALE

DU 1 AVRIL 1947 AU 31 MARS 1960



ANNEES FINANCIERES



INTERETS SUR EMPRUNTS, DEPENSES DIVERSES D'ENTRETIEN.

ASSISTANCE AUX PROJETS MUNICIPAUX DE CONSTRUCTION ET SUBVENTIONS POUR EGOUTS COLLECTEURS ET CONDUITES D'EGOUTS PRINCIPALES.

CONSTRUCTION SUR PROPRIETES DE LA COMMISSION.

REMANIEMENTS FERROVIAIRES.

PONT MACKENZIE KING.

ACHATS DE TERRAINS

TOTAL CUMULATIF

\$ 50,087,835

\$ 765,867

\$ 341,768

\$ 4,386,229

\$ 8,313,559

\$ 3,554,934

\$ 1,351,548

\$ 31,373,930

DETAILS

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| SUBVENTIONS A OTTAWA POUR LA CONSTRUCTION D'EGOUTS COLLECTEURS ET DE CONDUITES D'EGOUTS PRINCIPALES. | \$ 1,818,818 |
| TOTAL | \$ 2,808,986 |
| SUBVENTIONS A NEPEAN POUR LA CONSTRUCTION D'EGOUTS COLLECTEURS ET DE CONDUITES D'EGOUTS PRINCIPALES. | 76,082 |
| TOTAL | \$ 180,000 |
| CONSTRUCTION DES PONTS BYTOWN ET AMELIORATIONS A SUSSEX DRIVE. | 894,004 |
| CONTRIBUTION A LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU PONT BRONSON. | 572,050 |
| TOTAL ESTIMATIF \$ 820,000 | |
| AMELIORATIONS AUX ABORDS DU PONT CHAUDIERE, COTE DE HULL. | 480,002 |
| AMELIORATIONS AUX ABORDS DU PONT CHAUDIERE, COTE D'OTTAWA. | 307,511 |
| CONTRIBUTION A LA CONSTRUCTION DU PONT DUNBAR. | 100,818 |
| ASSISTANCE DIVERSE. | 90,210 |
| TOTAL | \$ 4,386,229 |

DETAILS

| | |
|-----------------------------------------|--------------|
| PARKWAYS DANS LE PARC DE LA GATINEAU. | \$ 4,826,040 |
| PARKWAY DU LAD DES FEES. | 469,827 |
| AMENAGEMENT DU PARC DE HOO'S BACH. | 473,003 |
| AMENAGEMENT DES PARCS DE HULL. | 286,110 |
| AMENAGEMENT DU PARC DE LA GATINEAU. | 501,522 |
| DIVERS PROJETS DE PARCS ET DE PARKWAYS. | 2,204,059 |
| TOTAL | \$ 8,313,559 |

ACHAT DE TERRAINS

| | |
|----------------------------------------------------------------|---------------|
| ROUTES - PARCS DE L'EST. | \$ 1,936,728 |
| PARC DE LA GATINEAU. | 3,827,705 |
| CEINTURE DE VERDURE EN ONTARIO. | 12,001,284 |
| LIEUX HISTORIQUES. | 905 |
| ROUTE - PARC DE HULL-SUD. | 581,802 |
| TERRAINS DIVERS DANS HULL. | 821,580 |
| EMPLACEMENTS INDUSTRIELS ET FERROVIAIRES CANTON DE GLOUCESTER. | 1,488,728 |
| PONT MACKENZIE KING. | 502,271 |
| EMPLACEMENTS DIVERS. | 248,988 |
| NOUVELLE GARE A HURDMAN. | 705 |
| ROUTE - PARC DE L'OTTAWA. | 3,022,300 |
| LE QUEENSWAY. | 3,288,041 |
| ROUTE - PARC DE LA RIDEAU. | 2,078,202 |
| BOULEVARD DE LA GARE. | 224,803 |
| SUSSEX DRIVE. | 284,233 |
| ROUTE - PARC DE L'OUEST. | 948,445 |
| TOTAL | \$ 31,373,930 |